

l'éducation

2,50f

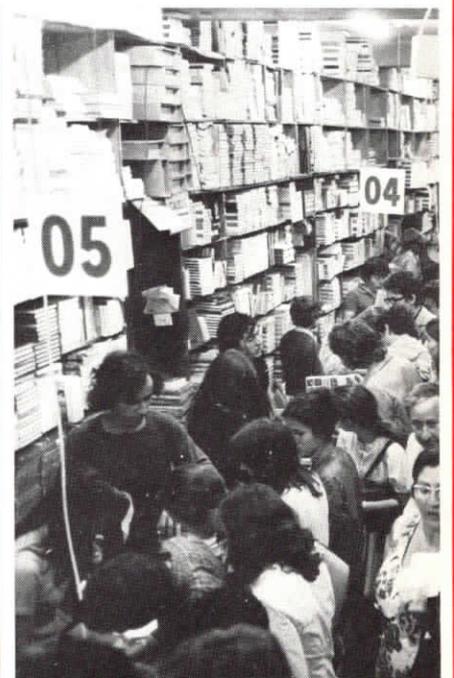
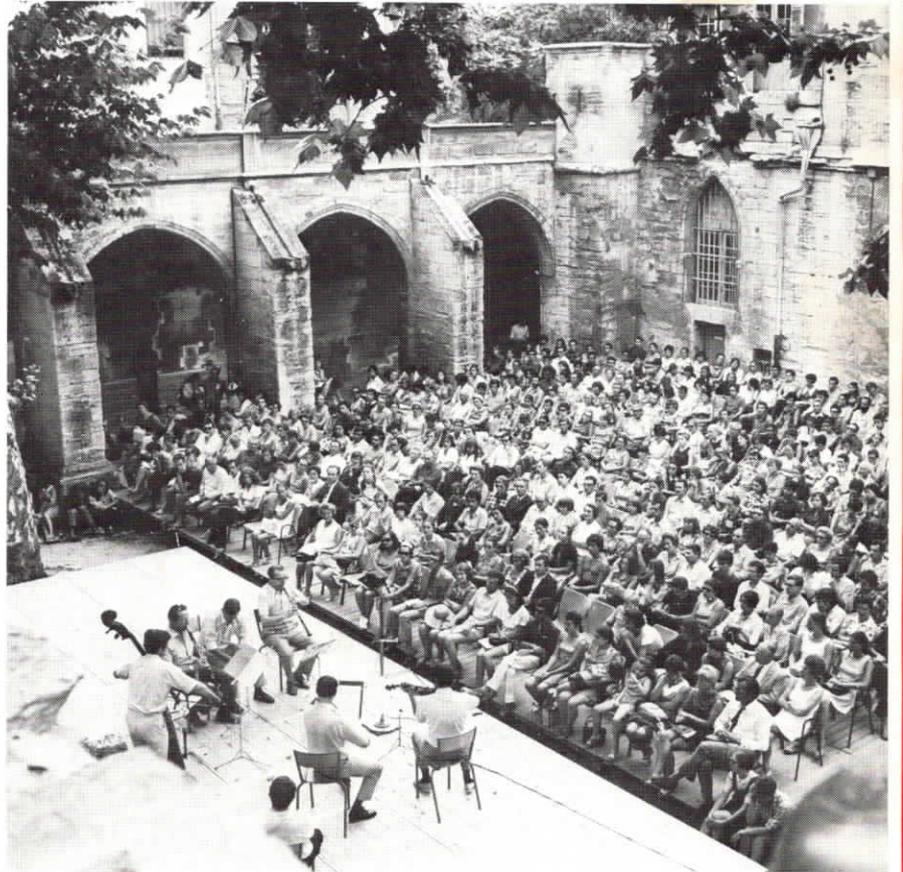
■ le budget

■ l'école
et la ville

■ le livre
scolaire

■ Avignon
'in' et 'off'

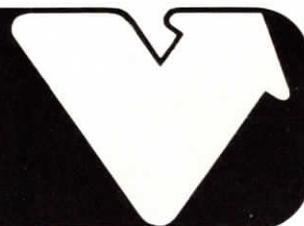
■ l'océano-
graphie



n° 219 ■ 3 octobre 1974

VUIBERT

63, bd. St germain
75005 paris



THEMES VUIBERT physique

**une collection d'ouvrages thématiques,
pourquoi ?**

Continuera-t-on à acquérir des ouvrages qui font le tour des connaissances dans un domaine donné et qui, parce que trop complets, sont rarement lus ?

Utilisera-t-on, aussi souvent que par le passé, des volumes didactiques suivant pas-à-pas un programme structuré alors que les courants de pédagogie moderne préconisent une plus grande liberté dans l'apprentissage ?

Les lecteurs connaissent mieux leurs besoins, leurs désirs, leurs buts de lecture.

Ils s'intéressent à des disciplines différentes des leurs (interdisciplinarité).

Ils réclament des ouvrages à leur niveau.

Pour répondre à cette demande, il était nécessaire d'éditer une multitude de documents d'un style plus "modulaire" et plus adapté.

objectifs de ces ouvrages

- Développer et satisfaire la curiosité des élèves sur quelques thèmes évoqués en classe.
- Rattacher les connaissances théoriques aux situations ou aux connaissances familières des élèves.
- Inciter les élèves à observer, expérimenter, réfléchir sur des objets d'utilisation constante ou des faits et des idées qui leur sont familiers.
- Ouvrir l'enseignement sur le monde.

titres parus

Idées et découvertes en physique

Masses en mouvement

Vol supersonique

Electromagnétisme

Ondes ou particules

Radioactivité

Volumes 16 x 21 cm, 64 pages.

- 5 sur notre agenda
- 6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 à titre essentiellement précaire, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 le budget 1975
- 11 enfance inadaptée : l'intégration des handicapés, par Maurice Guillot
- 12 dans les publications officielles : accidents de service et du travail ; abaïssement à dix-huit ans de la majorité civile et électorale, par René Guy

cette école innombrable

- 14 qu'est-ce qui fait courir Ivan ? par Jean-Pierre Vélis
- 16 mathématique : il faut passer par les mots, par Gilbert Walusinski
- 17 documentation : l'enfant cet inconnu, par Pierre Ferran
- 19 un problème par semaine : à quoi sert le livre scolaire ? une table ronde organisée par le département des éditeurs de livres et de matériel d'enseignement et de formation du Syndicat national de l'édition
- 23 Magister 2000 : la visite du musée, par François Castan et Pierre Ferran
- 24 vous avez la parole : éducation sexuelle, par Simone Meyssonier ; l'espace est éducatif, par Robert Bonnet ; courrier des lecteurs

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

l'homme créateur

- 28 Avignon continue... par Georges Rouveyre
- 30 lettres : poésie quotidienne, par Jacques Charpentreau et Pierre Ferran
- 32 langage : le français malade ? par Monsieur Nicolas
- 33 cinéma : l'imaginaire en liberté, par Etienne Fuzellier

le monde comme il va

- 34 Marseille-sur-Océan, un entretien avec Jean-Marie Pérès, par Paul Juif

photos : couverture : AIGLES, Philippe Ackermann, Rapho-Villeneuve ; p. 14 : Philippe Ackermann ; p. 17 : Philippe Bertot ; p. 19 : INRD-P-Jean Suquet ; p. 28-29 : AIGLES, Michel Bongiovanni ; p. 32 : Guilbaud.

Rédaction, publicité, annonces
13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06
Tél. : 326-36-92

Abonnements
BP 36511, 75526 Paris Cedex 11
Tél. : 345-37-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 50 F
étranger 65 F

INSTRUMENTARIUM - BOUVIER

- 28 Modèles de Carillons
- 31 Modèles de Xylophones
- 26 Modèles de Métallophones
- 16 Modèles de Lames et Plaquettes sonores
- 34 Modèles de Tambourins
- 41 Modèles de Timbales
- 11 Modèles de Triangles
- 15 Modèles de Cymbales
- 6 Modèles de Grosses Caisses
- 6 Modèles de Caisses claires
- 4 Modèles de Bongos
- 11 Modèles de Blocs chinois
- 30 Modèles Percussion Claves
- Blocs et Tubes résonnants
- Castagnettes - Grelots - Maracas
- 15 Modèles de Guitares



SONOR



F MOECK

L U T *Bärenreiter*



T Françaises **RAHMA**

E **DOLMETSCH**

S **AULOS**

BOUVIER-PARIS

FOURNISSEUR DU CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE PARIS

15, Rue d'Abbeville - 75010 PARIS

TÉLÉPHONE : 878-24-88

R. C. PARIS 62 A 1349

C. C. P. : PARIS 5185-71



PIANOS • PIANOS DE CONCERT • MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT MUSICAL • INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires
Nouveau catalogue gratuit sur demande

LES NOUVEAUTÉS DE L'ENSEIGNEMENT

25 rue Monge, 75005 PARIS - Tél. : 033 56 50 et 033 72 79 C.C.P. Paris 3159 56

Nos prix sont donnés à titre indicatif, sans garantie de durée : accord sera demandé en cas de hausse importante. Les frais de port sont comptés en sus.

Jusqu'à 100 F la commande doit être accompagnée de son montant (VP, chèque ou mandat) majoré forfaitairement d'une somme de 10 % pour frais, minimum 3 F.

Au-dessus, les commandes personnelles sont envoyées contre remboursement.

Les commandes faites à titre municipal doivent être visées par la mairie.



**TARIF
SEPTEMBRE
1974**

Enlevez la page pour utiliser ce tarif

BON DE COMMANDE

Nom

Fonction

Adresse

Facturation enexemplaires.

Indiquez bien votre
CODE POSTAL

Mode de règlement

Date Signature :

AFFICHAGE

TABLEAU D'AFFICHAGE INSTANTANÉ en matière plastique. MODÈLE PERLES :

----- 86 x 60 (largeur x hauteur) en cm	129,60
----- 107,50 x 60	147,60
----- 64,50 x 90	156,00
----- 107,50 x 90	206,40
----- 129 x 90	231,60

MODÈLE HALL : largeur x hauteur

----- 86 x 60	180,00
----- 107,50 x 60	204,00
----- 64,50 x 90	201,60
----- 107,50 x 90	264,00

MODELE PLEIN AIR (Perles sous vitrine)

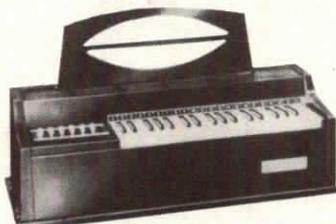
----- 86 x 60	708,00
---------------	--------



Tableau d'affichage



Major II portable



Orgue Magnus



Planning pour emploi du temps ou pour effectifs



Marchepied-Tabouret

DUPLICATEURS A ALCOOL

----- Adressette A4, largeur 89 mm	294,00
----- Import 300	561,60
----- Major 2, avec rampe (portable)	549,00
----- Rally 372	660,00

FOURNITURES :

----- Carbone hecto violet, 200 feuilles	93,72
----- Le bloc de 10 feuilles	6,60
----- Pochette 10 feuilles : N, B, V, R.	7,60
----- Révélateur, le litre	8,00
----- Vernis correcteur	3,60

PAPIER :

----- Pour cliché : 250 feuilles 150 x 210	8,00
----- Pour cliché : 250 feuilles 210 x 297	16,00
----- Pour tirage, 500 feuilles 210 x 297 72 g	18,00

MARCHEPIED

----- Marchepied - tabouret roulant : modèle de sécurité	121,50
--	--------

MARCHEPIEDS DURALINOX :

----- 4 marches, hauteur 90 cm	270,00
----- 5 marches, hauteur 114 cm	300,00
----- 6 marches, hauteur 135 cm	342,00
----- 7 marches, hauteur 156 cm	390,00

MÉTÉOROLOGIE

----- Baromètre anéroïde 100 mm	58,00
----- Baromètre enregistreur no 401	1224,00
----- Thermomètre à alcool 50 cm	21,00
----- Thermomètre maxima-minima	54,00
----- Thermomètre enregistreur no 66	972,00
----- Hygromètre 70 mm	38,64
----- BOUSSOLE B J 2	9,90

MICROSCOPES

----- Microscope inclinable no 409	95,00
----- Microscope Étudiant no 411 B	226,00
----- Microscope no 411 A	165,00
----- Coffret bois pour no 411	47,50
----- Microscope Grande école no 415 B	284,00
----- Ce qu'on peut voir avec un petit micr.	7,80
----- LOUPE RONDE 40 mm	20,90
----- Loupe ronde 60 mm	25,20

MUSIQUE

ORGUES ÉLECTRIQUES MAGNUS

Prix net, franco	
----- Modèle 350, 25 touches	260,00
----- Modèle 401, 37 touches	335,00
----- Modèle 421, 37 touches	460,00
----- Modèle 468, 37 touches	480,00
----- Modèle 535, 37 touches (meuble)	943,20
----- Modèle 850, 37 touches	660,00
----- Modèle 1550, 37 touches	1295,00
----- Pipeau Alain Michel	4,30
----- Flute douce studio	35,00
----- Flute douce Educator	47,00
----- Mélodica soprano	80,00
----- Mélodica alto	95,00

PLANNINGS

PLANNINGS POUR EMPLOIS DU TEMPS

Bandes no 2, en 50 fentes : ils peuvent se juxtaposer. Hauteur 96 cm :	
----- 5 bandes : largeur totale 32 cm	63,00
----- 6 bandes : largeur totale 39 cm	74,32
----- 10 bandes : largeur totale 65 cm	116,82
----- 12 bandes : largeur totale 77 cm	138,12
----- Fiches no 2, largeur 48,5 mm : le %	2,50

PLANNINGS D'EFFECTIFS : fiches de 80 mm

Classes de maximum 40 élèves : 1 bande par classe. Ils peuvent se juxtaposer.	
----- 4 bandes : largeur totale 39 cm	58,44
----- 5 bandes : largeur totale 48 cm	70,32
----- 8 bandes : largeur totale 77 cm	105,96
----- Fiches no 3, largeur 80 mm, le %	4,00

AUTRES MODÈLES SUR DEMANDE : Posez-nous votre problème; nous vous aiderons à le résoudre.

BALANCE ET POIDS

----- Balance Roberval no 22	139,20
----- Série poids 1000 g	103,20
----- Série poids 500 g	66,00
----- Série poids fonte 5 kg	98,40

ÉCRANS

ÉCRANS GÉO

----- Géo blanc 100 x 100 cm	58,00
----- Géo blanc 125 x 125 cm	69,00
----- Géo perlé 100 x 100 cm	78,00
----- Géo perlé 125 x 125 cm	92,00

ÉCRAN MURAL SOUS CARTER

----- Blanc 100 x 100 cm	99,00
----- Blanc 130 x 130 cm	121,00
----- Blanc 160 x 160 cm	191,00
----- Blanc 180 x 240 cm	408,00
----- Perlé 100 x 100 cm	149,00
----- Perlé 130 x 130 cm	173,00
----- Perlé 160 x 160 cm	259,00
----- Perlé 180 x 240 cm	527,00

ÉCRANS SUR PIED

----- Blanc 130 x 130 cm	187,00
----- Blanc 160 x 160 cm	268,00
----- Perlé 130 x 130 cm	263,00
----- Perlé 160 x 160 cm	347,00

ÉCRANS SUR PIED GRANDE DIFFUSION

----- Perlé 100 x 100 cm	140,00
----- Perlé 125 x 125 cm	171,00
----- Perlé 135 x 135 cm	201,00
----- HIFI 125 x 125 cm	204,00
----- HIFI 135 x 135 cm	241,00

ÉCRANS LENTICULAIRES ARGENTÉS pour projection en lumière ambiante :

----- 130 x 130 cm	316,00
----- 145 x 145 cm	370,00

ÉPISCOPES

----- ÉPISCOPE 500 WATTS	1684,00
----- Socle	260,00
----- Chambre de manipulation	106,00
----- Support inclinable	106,00
----- Lampe 500 watts	56,00

Avec objectif anastigmat :

----- ÉPISCOPE AL 650 WATTS	3540,00
----- ÉPIDIASCOPE AB 650 WATTS	4468,00
----- ÉPISCOPE 1300 WATTS	3980,00
----- ÉPIDIASCOPE 1300 W.	4900,00
----- SUPERÉPISCOPE AT 1300 W	3908,00
----- Superépidiascope AX 1300 W.	4836,00
----- Supplément pr objectif anastigmat	894,00
----- SUPERÉPISCOPE 300 / 1400 W.	5112,00
----- FLÈCHE LUMINEUSE/secteur	368,00

PROJECTION FIXE

----- DIASCOPE pour projeter sur votre bureau vos diapositives (Quant.limitée)	750,00
--	--------

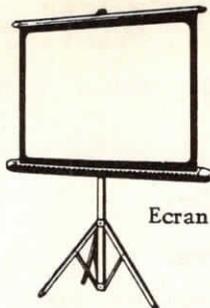
PROJECTEUR CRAT 750 agréé E.N.

avec 1 lampe, 1 passe-vues va-et-vient ou 1 classeur	
----- Bi-voltage	680,00
----- Basse-tension	824,00
----- Objectif 105 mm	100,00
----- Lampe 500 watts	48,00
----- Lampe basse-tension 24 volts	36,00
----- Lampe quartz 150 w 24 v	44,00
----- Passe-vues va-et-vient	68,00
----- Passe-films	68,00

Autres accessoires sur demande.

PROJECTEURS PRESTIGE

----- PRESTIGE 2000 - 24x36, basse-tension 24 v, 150 w, passe-vues va-et-vient	556,00
----- ÉLYSÉE 2000 - 24x36 et 6x6, B- tension 24 v, 150 w, passe-vues va-et-vient	588,00
----- Passe-vues semi-automatique	64,00
----- Panier 36 vues	7,60
----- Passe-films pr PF 2000	70,00
----- Passe-préparations microscopiques	34,00
----- Lampe 24 v, 150 w	39,00



Ecran sur pied



Episcopes 500 W avec socle



Ensemble porte voix

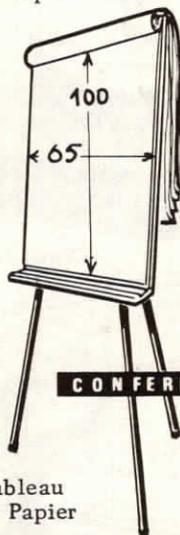


Tableau de Papier

CONFÉRENCIER "LUXE"

NOS CATALOGUES

- Écoles maternelles
- Enseignement du 1^e degré
- Imprimés d'enseignement
- Ouvrages de Français
- Dessin et ouvr. techniques
- Enseignement agricole et rural

Envoi sur simple demande

LES NOUVEAUTÉS DE L'ENSEIGNEMENT
25 rue Monge, 75005 PARIS

PROJECTEURS MALIK

----- Malik 150 H, basse-tension	380,00
----- Malik 300, standard	306,65
----- Malik 301, en valise	666,65
----- Malik 302, basse-tension	320,00
----- Malik 311, zoom, valise	933,30
----- Lampe quartz iode, 24 v 150 w	40,00
----- Lampe 300 w (indiquez voltage)	36,66
----- Objectif VARIMALIK	320,00
----- Passe-films	114,86
----- Passe-vues	22,66
----- Panier Sélectray	8,66
----- Sélectron Malik	96,00

PROJECTEUR MAGNÉTOPHONE

----- Diapovox 10	2266,60
-------------------------	---------

CLASSEURS POUR DIAPOSITIVES

----- Boite classeur pr 500 diapositives	30,00
----- Tiroir pour 720 diapositives	75,60
----- Élément 3 tiroirs	156,00
----- Élément 10 tiroirs	450,00

RÉTROPROJECTEUR

----- Rétroprojecteur POLYLUX complet avec accessoires	1613,33
--	---------

SONORISATION

----- Porte-voix no 802	367,20
----- Ensemble porte-voix	660,00
----- Ensemble conférencier 5 W	817,20
----- Ensemble conférencier 7 W	1380,00
----- Ensemble amplificateur t.-disques	1651,20

TABLES DE PROJECTION

----- Table ORAY	120,00
----- Sellette plateau bois	132,00
----- Sellette pied parapluie	190,60
----- Table 4 pieds, plateau 28/52	456,00
----- Tablette 25/35 pour dito	58,70
----- Table 4 pieds, plateau 28/70	640,00

TABLEAUX DE FEUTRE

----- Bleu 75 x 100	65,00
----- Damier 100 x 150	95,00
----- 5 planches papier blanc 50x65	32,00
----- 4 planches papier bleu 50x65	32,00
----- 4 planches couleurs assorties	32,00

TABLEAUX DE PAPIER

----- Standard 56 x 90	228,00
----- Standard 65 x 100	378,00
----- Luxe 65 x 100	534,00
----- Voyage 65 x 78	412,80
----- Séminaire 76 x 112	572,40
----- Panoramique 100 x 76	441,60
----- Combi 2 blocs 65 x 100	552,00
----- Grand modèle 90 x 112	600,00
----- Congrès 120 x 160	910,80
MODÈLES PR ENFANTS ET ADOLESCENTS	
----- Mini paper 50 x 65	121,20
----- Maternelle 50 x 65 (double)	189,60
----- Junior 80 x 60	184,80
----- Éducation nationale 76 x 112	456,00

Blocs recharge 50⁰ feuilles : sur demande

TABLEAU NOIR ADHÉSIF

Film plastique traité (incrustation de poudre de quartz), LAVABLE. Autocollant, il permet de transformer toute surface plane en tableau noir. Il se découpe aux ciseaux : Tableaux muraux, chambres d'enfants, écoles, réfection de tableaux noirs usagés ...

----- Le rouleau de 0,90 x 1 m	83,00
----- Le rouleau de 0,90 x 2 m	165,00

débats

■ **Rencontres-débats à la FNAC** : le samedi 5 octobre à 11 heures, **La photo instantanée**, film de présentation du nouveau polaroid et rencontre avec des photographes et techniciens — de 15 à 20 heures, **Cinéma et science-fiction**, avec André Ruellan, Robert Loutit, J.-F. Davy, Pierre Kast, présentation d'extraits de films ; le mercredi 9 octobre à 14 h 30, **L'enfant et l'animal** avec François de La Grange. Ces débats se tiendront dans l'auditorium de la FNAC Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris-6^e. Ils sont ouverts à tous.

stages

■ **Trois jours « photographiques » à Gouvieux (Oise)**, organisés par l'INFAC, les 11, 12 et 13 octobre. Cette session s'appuiera sur une animation assurée par des photographes professionnels : Max Brandily, Jean Dieuzaide et Edouard Rousseau. Trois ateliers fonctionneront : le portrait ; la photographie d'architecture et la recherche ; le graphisme et la créativité. Participation financière : 350 F. Renseignements : INFAC (Institut national de formation professionnelle pour animateurs, administrateurs, techniciens et personnels de collectivités), 82, rue François-Rolland, 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : 873-61-50.

■ **Stages professionnels en Allemagne**, proposés à tous les jeunes travailleurs par l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Les jeunes intéressés doivent avoir achevé leur formation professionnelle et justifier d'un an au moins d'expérience professionnelle. L'OFAJ permet aux candidats dont les connaissances linguistiques seraient jugées insuffisantes pour l'exercice de leur profession en Allemagne de suivre, trois fois par an, un cours intensif de langue. Les prochains séjours débutent le 1^{er} janvier 1975 et le 1^{er} avril 1975. Les jeunes intéressés doivent adresser leur dossier de candidature avant le 15 octobre 1974 à l'Office franco-allemand pour la jeunesse, 534 Bad Honnef 1, Rhöndorfer Strasse 23, RFA.

publications

■ **Plusieurs documents de travail** viennent d'être publiés par l'ONISEP.
• **Le Guide pratique pour l'information**

et l'orientation des élèves dans les établissements d'enseignement public de second degré a été distribué aux intéressés à l'occasion de la pré-rentrée : il précise le rôle des divers services et partenaires qui participent aux actions d'information et d'orientation.

• **Un répertoire des écoles d'ingénieurs** accessibles au niveau du BTS (36 fiches, 4 F, 5 F franco), un autre pour les écoles d'ingénieurs accessibles au niveau du DUT (66 fiches, 4 F, 5 F franco) et un troisième pour les écoles d'ingénieurs accessibles au niveau du DUES (134 fiches, 5 F, 7 F franco) sont également disponibles. Ils précisent la vocation, le régime juridique, le montant des frais d'études et leur régime, les conditions d'admission et les secteurs qui s'ouvrent aux diplômés de chacun de ces établissements.

• Signalons aussi deux rééditions importantes : **Les débouchés des baccalauréats littéraires** (300 p., 6 F, 8 F franco), et **Les débouchés des baccalauréats scientifiques** (400 p., 10 F, 13 F franco).

■ **L'observation du comportement pédagogique des maîtres** (CRDP de Rouen, 1974, 60 p.). Ce guide pour l'observation, la description, l'évaluation d'un comportement pédagogique rendra service non seulement aux élèves-maîtres en particulier, mais encore à tous les enseignants en général qui pourront s'y référer avec profit. L'ouvrage analyse successivement les travaux de Lippit et White, Porter, Basles, Gilbert Leroy, Gilles Ferry, Landsheere, Fauquet et Strasfogel, Frank Marchand, Louis Legrand, Georges Snyders, Jean Hassenforder, etc. Sa lecture et celles qu'il propose des recherches citées, dont il fait figurer les références en annexe, en font une brochure très complète et fort utile.

radio

■ **A partir du 6 octobre, chaque dimanche, huit entretiens avec Konrad Lorenz** (de 16 h 45 à 17 h 30, sur France-Culture), qui a accepté de tout dire à son interlocuteur, Eric Laurent.

■ **Dans la série La science en marche, de François Le Lionnais, les mercredis** de 21 h à 21 h 50, sur France-Culture, voici les rendez-vous d'octobre : le 9, « Les économistes en cage », de Jean Weiller ; le 16, « Promenade au jardin des sciences », par François Le Lionnais ;

le 23, « Vers le sang artificiel » (1) par Jean Riess ; le 30, « Vers le sang artificiel » (2).

■ **Notez aussi que la série Le livre, ouverture sur la vie, de Monique Bermond et Roger Poquié** (mercredi de 11 h 30 à 11 h 45, sur France-Culture) consacre son mois d'octobre aux albums pour petits. Les présentations se font avec le concours de bibliothécaires, d'enseignants, d'éditeurs ainsi que des auteurs et illustrateurs concernés : le mercredi 16, Que pensent les tout petits des séries « Poum » de I. Wikland (Hatier) et « Titou » de Gunilla Wolde (Ed. Dupuis) et le 23, Des jeunes lecteurs du biblioclub de Marly-le-Roi s'entretiennent avec Laurence Delaby, auteur de « Grand-père facteur » (Flammarion, coll. « Père Castor »).

exposition

■ **Quatrième salon des peintres du spectacle**. A la maison de l'ORTF, 116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris (hall d'honneur, 1^{er} étage), tous les jours de 11 à 20 heures. Ce salon comprend cette année cent cinquante exposants, tous membres du spectacle en diverses disciplines. Il rend en outre hommage à trois peintres du spectacle disparus : André Barsacq, Pierre Brasseur, A.-M. Casandre. Jusqu'au 20 octobre.

vacances, loisirs

■ **L'atelier de peinture et de créativité** qu'anime Basil Rakoczi a lieu les mercredis de 15 à 17 heures (à partir du mois d'octobre). Il est conçu pour des enfants de 5 à 15 ans. Frais de participation : 180 F par trimestre. Renseignements : L'atelier de la danse, 16, avenue Junot, 75018 Paris. Tél. : 606-44-44.

■ **Week-ends à Jersey**. Du 18 au 29 octobre et du 25 au 27 octobre. Le voyage s'effectuera en avion, départ le vendredi soir vers 18 h 30, retour le dimanche dans la soirée. De nombreuses excursions sont inscrites au programme. Prix : 575 F comprenant le voyage avion, les excursions guidées, la pension complète, l'hébergement en hôtel de première catégorie, les services d'un accompagnateur. Renseignements et inscriptions : OCCAJ, 20, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 770-23-69.

Le numéro spécial

FORMATION

de « SERVICE-ANNONCES jeunesse »
est paru :

- les organismes de formation
- les stages 1974-1975
- les brevets et bourses d'Etat
- les débouchés Animation-Education
- bibliographie formation

Envoi fco ctre 3,50 F à

S.T.A.J., 10, rue de Charonne
75011 PARIS

Fiches individuelles
de

FRANÇAIS

C.M.1 - C.M.2 - 6°

spécimens gratuits

Librairie NADAUD
87200 SAINT-JUNIEN

FAITES TOUS VOS IMPRIMÉS :

Manuscrits, Dactylographies, MENUS
Dessins, Bulletins, Tarifs, Circulaires, etc...

Avec le Duplicateur **ALCOPLAT**
de Grand Standing. Tous formats. Economique
rapide, simple, robuste, portable, **BON MARCHÉ**
NARDI : 7, rue Marnata, TOULON (Var)
NOTICE GRATUITE SUR DEMANDE CITER LE JOURNAL

O. C. P. F.

POMPES FUNÈBRES

FONDÉ EN 1932

Agréé par de nombreuses Sociétés mutualistes ou autres, des Services sociaux, de grandes Administrations, etc., l'O.C.P.F.

PREND pour les familles de Paris et de la région parisienne TOUTES DISPOSITIONS UTILES EN CAS DE DÉCÈS.

CONVOIS - TRANSPORTS EXHUMATIONS

Avancé de frais funéraire aux Assurés sociaux - ASSURANCE DÉCÈS ECONOMIE jusqu'à 25%

Téléphoner avant toute démarche
033-43-51 et 77-19 - 633-58-90

66, boulevard Saint-Germain, Paris-5°

Métro Maubert-Mutualité
(sortie rue Lagrange)

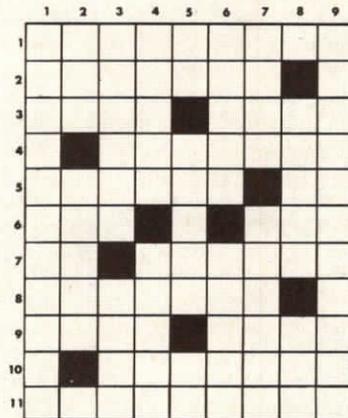
OUVERT TOUTE LA SEMAINE
de 8 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 18 h

• DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 161



Horizontalement. 1 - Fantaisie grammaticale transformant une niche en chien. 2 - Donne l'aspect d'une peau de pêche. 3 - Edenté aux mâchoires d'acier - Langue de terre écossaise. 4 - Un voisin menacé de mutité lorsqu'on lui lie les mains. 5 - Telle la victime d'un travail écrasant - Exige une voix pour quand il est contre. 6 - Pâques ou la Trinité - Qui a séduit. 7 - Grand faiseur - Divertit. 8 - Terre de charité, d'après l'Évangile. 9 - Tout-puissant qui fut vraisemblablement évoqué par le général de Gaulle - Agent conservateur. 10 - Mettent au point. 11 - Répétée sans cesse.

Verticalement. 1 - Trompe ou corne. 2 - Rondement ou carrément - Autrement dit. 3 - Témoin mouillé dans une affaire de fuites - Sur le point de se retrouver fauchés comme les blés. 4 - Sont, avec les couleurs, l'objet d'un proverbe dans lequel la discussion est exclue - Rafraichis un visage ou échauffés un crâne. 5 - Les cancrès ne fréquentent pas son cours - Livrer aux courants éoliens - Part de galette ou de gâteau. 6 - L'académie de cet imitateur comprend les membres les plus importants - Dessus de lits. 7 - Élément actif du foyer très utile pour faire bouillir la marmite - Cède temporairement. 8 - Adjectif redouté d'une commère - Isolée au milieu des dunes. 9 - Il est facile d'y parer dès lors qu'on l'a envisagée.

solution du problème 160

Horizontalement. 1 - Pistolets. 2 - Escarole. 3 - Sarre - Ors. 4 - Etui - Odra. 5 - Lit - Stein. 6 - Esau - léna. 7 - Tsétsé. 8 - Trente - Eh. 9 - Rouée - Osé. 10 - Etrepat. 11 - Sa - Seneve.

Verticalement. 1 - Pèselettres. 2 - Isatis - Rôte. 3 - Scrutateur. 4 - Tari - Usnées. 5 - Ore - Etête. 6 - Lo - Otite - An. 7 - Elodées - Ote. 8 - Terrinées. 9 - Sana - Hère.

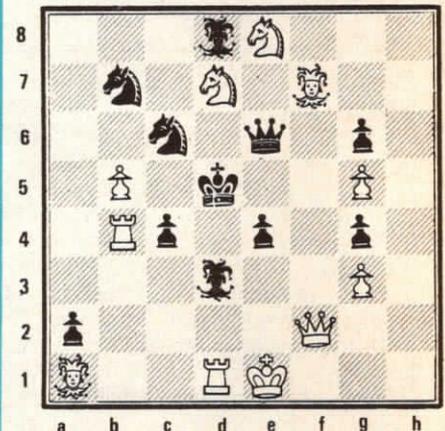
échecs

par Jacques Négro arbitre

problème 2

" prison royale "

Ce problème est fabuleux. Mais nous expliquerons une notion du problème souvent mal comprise. Le fou « d8 » est en position focale, c'est-à-dire, qu'il défend suivant les jeux les cases « b6 » et « f6 » ou « c7 ». Et il est évident que, s'il se place sur l'une de ces cases, il y aura un dual dont il faut retenir qu'il n'a aucune importance, c'est structurel !



Les blancs jouent et font mat en deux coups (11 + 11 pièces)
— Deux points pour la clé.
— Un point par variante.

Envoi des solutions à Jacques Négro
« Echecs », Nice-Matin
B.P. 242 - 06007 Nice Cedex
Date limite des réponses : 18 octobre

concours permanent

classement général

Nous tenons compte du classement de la chronique n° 181 du 13-9-1973.

MM. Soret (55 points), Pince (54), Barbut (50), Godard (48), Besançon (46), Teyssier (40) recevront un jeu d'échecs « The portlan ».

Andouche, Liégeois, Rul (38), Audou-

bert, J.-R. Lambert (36), Jeannerod, Kahane (34), Savolle (32), Connes, Gelly, lycée Mont-Blanc, Martial, Muller, Roger, Anthy, Pauly, Braude, Nicolaon, Tauger (30), Aufrère, Chauvet, Gorce, Guimond, Riboulet (28), Veuillen, Wachowiak (27), Bois, P. Dufour, Guimont (26), Payen, Prengère, Robinet (22), Combettes, Mme Meunier (21), Brochette, de Neyman, Hasdenteufel, Hombert, M. Morel (20), Alloin, Caparros, foyer Beaugency, Peyrot (18), Portrait (17), Baekelandt, Baissac, Douchet, Grimiaux, Hernandez, Roze, Travaillie, Varela, Tabart, Touche, Zanin (16), Bensirad, Crapet, Nunoz, Vincent (14), Brouillat, R. Lepage, Mme Pavoine, Wosinski (12), Dunis, club de Dolet, Clavière, Adam (10).

Suivent 136 solutionnistes avec 2 à 8 points.

Ce classement termine notre concours permanent. La majorité de nos lecteurs préfère les concours de solutions (clés et variantes) avec des problèmes en deux, trois et quatre coups !

enrichissement de la théorie

La partie ci-dessous offre un intérêt théorique. Jouée dans la neuvième ronde du groupe des vainqueurs, XXI^{es} Jeux olympiques échiquiens. Nice 1974.

défense Alékhine

Blancs : Hort (Tchécoslovaquie). **Noirs :** Hartston (Angleterre).

1.é4 Cf6 2.é5 Cd5 3.d4 d6 4.ç4 Cb6 5.éxd6 çxd6 6.Cf3 g6 7.Fé2.

Ici le Fou est mieux placé qu'en « d3 ».

7...Fg7 8.Fé3 0-0 9.Cç3 Fg4 10.h3. La menace vaut souvent mieux que son exécution !

10...Fxf3 11.Fxf3 Cç6 12.b3 é6 13.a4 a5. Le jeu noir est difficile. Meilleur : 13...a6 !

14.Cb5 d5 15.Tç1 dxç4 16.bxç4 é5. Menace 17...éxd4.

17.d5 Cd4 18.0-0 Cxf3+ 19.Dxf3 Cxa4 20.ç5 !

Menace 21.Dé4 ! et les noirs n'ont pas de bon coup intermédiaire.

20...f5 21.d6 Dd7 22.Cç7 Tab8 23.Fg5 Tf7 24.Db3.

Les noirs ne peuvent éviter la culbute. Menace à la fois de Cb5 et Fé7 !

24...Ff8 25.Cb5. Aband.

Sage décision, les blancs gagnent le Cav a4.

victoire éclair

partie Timman-Polugaevski (tournoi IBM 1973)

défense sicilienne

1.é4 ç5 2.Cf3 d6 3.d4 çxd4 4.Cxd4 Cf6 5.Cç3 a6 6.Fg5 é6 7.f4 Cbd7 8.Df3 Dç7 9.O-O-O b5 10.Fd3

Ou bien 10.é5 Fb7 11.Dh3 dxé5 12.Cxé6 fxé6 13.Dxé6+ !

10...Fb7 11.Thé1 h6 12.Dh3 ! O-O-O 13.Fxf6 Cxf6

Si 13...gxf6 14.f5 ! avec une forte attaque.

14.Cd5 ! Da5

Sur 14...Cxd5 15.éxd5 Fxd5 16.a4 !

15.Cb3 ! Aband.

Si 15...Dxa2 16.Cç3 gagne la dame.

échos des XXI^{es} J.O.E.

■ « Tour à vendre » : c'est la petite annonce affichée à la direction des Jeux olympiques échiquiens. C'est la tourcellier (elle abritait les réserves de boissons pour les joueurs) dressée au milieu de l'enceinte du tournoi, qui est proposée avec 20 % de réduction. Soit six tonnes de charpente métallique et de contreplaqué (12 mètres de haut !).

■ Chaque participant aux Jeux a reçu des organisateurs une somme de 200 F comme argent de poche (444 joueurs !).

■ Les deux plus grands joueurs se sont affrontés dans la 12^e ronde. Les deux plus grands... par la taille : le Tchécoslovaque Filip (1,97 m) et le Néerlandais Donner (1,96 m). Malgré ce centimètre de différence, ils ont abouti à un nul !

■ Nice-Matin aux XXI^{es} J.O.E. Vous pouvez obtenir la collection complète des chroniques des J.O.E. (trois colonnes et photos) du 3 juin au 1^{er} juillet 1974. Toute commande doit être accompagnée de son règlement (24 F) libellé au nom de **Nice-Matin**, service des ventes, CCP Marseille 864-76.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Marcel Masbou, président du CUIP ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet. rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot. chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Annie Clément.

informations : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Jean Pinvidio, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Gérard Sénéca. documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Jacques Maladorno, Frank Marchand, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Michel Claeysen, Jean-Baptiste Grosborne, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano — Joseph Majault (représentant l'INRDP).

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvrier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay. membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Michel Claeysen, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Lucien Géminard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

A TITRE essentiellement PRÉCAIRE

« **ENTRENT** dans la catégorie des maîtres auxiliaires et sont soumis à l'ensemble des dispositions applicables à ce personnel tous les maîtres chargés par les recteurs, et à titre essentiellement précaire, soit d'assurer l'intérim d'un emploi vacant de titulaire, d'assurer la suppléance d'un professeur en congé de maladie ou de maternité, de donner pendant tout ou partie de l'année scolaire un service incomplet ou d'assurer un service complet d'enseignement constitué par un groupement d'heures supplémentaires », ainsi sont définis, dans l'article premier du décret du 3 avril 1962 qui fixe leur statut, ces personnels qui, à chaque rentrée depuis pas mal d'années, constituent l'un des problèmes les plus irritants, pour ne pas dire les plus dramatiques de l'Education nationale.

« A titre essentiellement précaire »... On sait, en effet, que les maîtres auxiliaires ne sont nommés que pour une année, mais le même décret précise dans son article 10 : « En raison de la nature de leur fonction, les maîtres auxiliaires peuvent, à toute époque de l'année scolaire, faire l'objet d'une mesure de licenciement sans préavis, par arrêté rectoral. En cas de licenciement, il ne peut être alloué aux intéressés aucune indemnité. »

On peut s'étonner qu'un pareil texte puisse exister, qui ne donne à des personnels embauchés, même temporairement pour une tâche précise, aucune des garanties qui sont de règle, au moins dans le privé. Mais ce qui n'est pas moins étonnant dans ce décret, c'est qu'il prévoit... l'avancement des maîtres auxiliaires : huit échelons dont on peut franchir, à l'ancienneté, chacun des trois premiers après un minimum de trois ans et chacun des suivants, après un minimum de quatre ans. Ainsi leur « carrière » est envisagée — au moins sur le plan des rémunérations — comme pouvant durer au moins... vingt-neuf ans !

Malheureusement, entre cette espérance de longévité professionnelle et la réalité, il y a loin, et — léga-

lement — il ne peut en être autrement. Les autorités responsables sont parfaitement couvertes par un texte officiel, et peuvent même se prétendre « compréhensives » quand elles prennent sur elles d'accorder tout de même un préavis. Il faut également remarquer que les postes vacants doivent toujours finir par trouver leur titulaire ou les groupements d'heures supplémentaires — quand ils se révèlent indispensables au bon fonctionnement d'un établissement — par être érigés en chaires définitives.

Sans doute aussi, il est de l'intérêt de l'administration d'avoir un personnel stable, donc titulaire, c'est-à-dire un corps d'enseignants recrutés par concours après un engagement de « servir » plusieurs années, car l'un des seuls droits du maître auxiliaire est de renoncer à tout moment mais, bien entendu, à ses risques et périls, à l'emploi qu'il occupe. En revanche, cette même administration trouve son compte dans le recours aux maîtres auxiliaires puisque, à travail égal, ils sont moins payés que les titulaires.

Sans minimiser ce que peut avoir de dramatique le cas de certains de ces maîtres auxiliaires, qui, après un nombre parfois important d'an-

nées de « bons et loyaux services », se retrouvent, en fait, au chômage, il est évident que c'est toute la législation en vigueur qu'il conviendrait d'améliorer. Car une titularisation massive et quasi immédiate de ceux-ci risquerait d'avoir de graves répercussions sur le recrutement officiel par concours, aussi longtemps, au moins, que le nombre de postes ainsi offerts restera ce qu'il est, c'est-à-dire encore insuffisant, pour réduire à des chiffres « pédagogiques » les effectifs de toutes les classes. Ce serait, par ailleurs, pénaliser ceux qui préparent, difficilement, des concours très sélectifs que de titulariser sans ces épreuves des enseignants entrés dans la profession, si l'on peut dire, par la petite porte et qui seraient, en principe, moins qualifiés.

En principe, bien sûr, car il resterait à prouver que la préparation à ces concours est la meilleure formation possible à un métier que, de toute façon, il faut aussi apprendre « sur le tas ». Il resterait aussi à prouver que les exigences des jurys, soucieux de ne pas « baisser le niveau », sont bien celles qui conviennent et par suite ne constituent pas une sorte de blocage d'un recrutement « normal ».

Problème extrêmement complexe, donc, que celui des maîtres auxiliaires, puisque, par delà les intolérables situations personnelles qu'il ne peut manquer d'entraîner, il amène à s'interroger sur tout ce qui touche au recrutement et à la formation des maîtres ainsi qu'à leurs conditions de travail. La solution ne peut donc en être trouvée qu'à plusieurs niveaux : dans l'immédiat d'abord pour régler au mieux et au plus vite les cas individuels, mais aussi à plus long terme pour que, repoussée d'année en année par des palliatifs plus ou moins efficaces, elle ne soit plus une maladie chronique de notre enseignement, dont souffrent aussi, il faut le dire, les élèves eux-mêmes qui ont droit, dès la rentrée, à des maîtres à part entière.

Pierre-Bernard Marquet

Malgré une mise au point du ministre de l'Education, en date du 24 septembre, qui confirme sur les derniers renseignements fournis par les recteurs que le chiffre des auxiliaires sans emploi est de 2 570 et qu'il sera probablement, ces jours-ci, ramené en dessous de 2 000, ce problème demeure le fer de lance de l'action revendicative des syndicats d'enseignants qui viennent d'appeler à la grève.

Toutefois les syndicats ont élargi l'éventail de leurs objectifs que le Bureau national du SNI réuni extraordinairement a parfaitement défini : stagiarisation des jeunes et sécurité de l'emploi ; accroissement sensible des rémunérations des débuts de carrière ; amélioration des conditions de travail à tous les niveaux.

C'est donc sur cette base que le SNI, le SNES, le SNEP et le SNEEPS, le SNPEN ont décidé des arrêts de travail de 24 heures par académies, entre le 10 et le 18 octobre par roulements et des manifestations diverses.

A ces grèves tournantes, il faut ajouter celles du SNETAP (enseignement agricole) le 16 octobre, du SNCS (recherche scientifique) le 24 et du SNPES (éducation surveillée) le 25.

Il faut encore noter que les organisations du CNAL, s'associent pleinement à ce mouvement et que d'autres syndicats de la FEN, engagés dans la coordination de cette action, feront connaître prochainement les modalités de leur participation.

L'UNEF s'est également félicitée, dans un communiqué conjoint avec le SNES, de la convergence de ces actions syndicales unitaires.

Après la première manifestation, le 25 septembre dernier, organisée par le SGEN-CFDT, c'est bien à un « front commun » rarement réalisé que va se heurter le nouveau ministre de l'Education.

Par ailleurs, le SNEP a passé au crible le projet de budget 1975 du secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs. Là aussi, le mécontentement est vif devant le projet de création de 500 postes d'enseignants d'EPS seulement (contre 700 en 1974 et 1 345 en 1973).

le budget 1975

« Un budget en progression, mais un budget de rigueur », note le ministère de l'Education qui annonce en particulier, « à côté d'une restriction inévitable des crédits d'équipement », un accroissement des enseignants du préscolaire, la permanence de l'effort pour le secondaire, l'ajustement des salaires et des mesures pour améliorer la situation des personnels.

LE PROJET de budget 1975 du ministère de l'Education est cette année distinct de celui qui concerne le secrétariat d'Etat aux universités. Ils seront néanmoins présentés au Parlement dans un seul fascicule. Les indications qui suivent ne précisent donc que les moyens du ministère de l'Education.

Ce budget, d'un montant total de 38 742,6 millions, est en augmentation de 15,9 % par rapport à celui de l'année dernière. Les dépenses ordinaires croissent de 18,8 %, par suite de l'augmentation des traitements (16,5 % en plus) et de créations d'emploi pour la rentrée 1975. Les crédits de fonctionnement s'accroissent de 19 % et les crédits d'action sociale de 9,3 %. En revanche l'effort budgétaire dans le domaine de l'équipement est inférieur, ceci pour deux raisons : la stabilisation numérique relative de la population d'âge scolaire et la ligne de rigueur du budget de l'Etat. Les autorisations de programmes passent de 3 101 millions à 2 979 et les crédits de paiement de 2 985 à 2 550.

les emplois

Les créations d'emplois seront au nombre total de 14 158, soit la reconduction des 2 070 emplois ouverts dans le collectif de fin d'année 1974, et la création de 6 723 emplois pour l'accueil des élèves supplémentaires et de 5 365 pour le développement d'actions spécifiques. Le budget porte la création de 4 766 emplois adminis-

tratifs et de service du second degré (226 pour les lycées nationalisés ou étatisés, 4 000 pour la nationalisation de 500 collèges, 150 pour le secrétariat des chefs d'établissement) ; 365 emplois sont ouverts dans les services académiques et 105 au titre de l'Inspection.

Pour l'accueil des élèves supplémentaires, un total de 5 407 emplois nouveaux de personnel enseignant est proposé (1 450 pour les écoles maternelles et élémentaires, 1 244 pour l'enseignement spécialisé et 2 713 pour le second degré) ainsi que 1 316 emplois de direction, surveillance et administration.

Les actions spécifiques concernent d'abord l'enseignement. Elles sont destinées à poursuivre les actions prioritaires déjà engagées et à en développer de nouvelles : 100 enseignants supplémentaires (qui s'ajoutent aux 100 emplois ouverts par le collectif) pour un meilleur encadrement des maternelles, 100 pour l'initiation des enfants immigrés et 15 pour l'enseignement dans les prisons (qui s'ajoutent aux 15 créés au collectif) ; 250 pour renforcer les services de documentation et d'information des collèges, lycées et CET ; 100 pour la mise en place d'une seconde année de préparation du concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers ; 125 pour les groupes d'aide psychopédagogique et l'extension de l'enseignement du Braille ; 50 pour le développement des ateliers des sections d'éducation spécialisée et 35 conseillers pédagogiques supplémentaires chargés du développement de l'enseignement de l'éducation physique à l'école élémentaire.

La formation continue bénéficiera de 150 emplois nouveaux. Pour la formation des personnels, 800 emplois d'instituteurs remplaçants permettront d'achever la mise en place du programme de formation continue des instituteurs et 300 emplois sont prévus pour divers stages de formation (inspecteurs départementaux, conseillers d'éducation, professeurs techniques). Mais le nombre de places offertes au concours de recrutement des certifiés sera réduit l'an prochain de 1 000, par suite de la « diminution des besoins en enseignants ».

La poursuite du programme de nationalisation des établissements exigera la création de 4 226 emplois. 430 emplois administratifs sont ouverts, dont 150 pour les établissements d'enseignement et 600 agents nouveaux sont prévus pour améliorer les services de demi-pension et d'internat. Enfin 250 seront affectés à l'extension, dans 35 nouveaux départements, de la réforme des procédures d'orientation.

les mesures catégorielles

Un certain nombre de mesures catégorielles sont envisagées. En particulier le budget 1975 reconduira ainsi celles qui étaient financées sur la provision de 6 millions inscrite au budget de 1974 (versement de 2,6 millions pour une indemnité aux psychologues scolaires et aux rééducateurs, 1,6 million pour l'aménagement des frais de stage des élèves des écoles normales nationales d'apprentissage, en particulier.

Un crédit de 3,5 millions sera affecté au versement d'indemnités compensatoires de logement pour les instituteurs remplaçants quand le conjoint n'en bénéficiera pas déjà. L'ouverture d'un crédit de 8,8 millions est rendu nécessaire pour l'extension des nouvelles procédures d'orientation (indemnité des professeurs correspondants. L'indemnité des professeurs des classes préparatoires sera majoré de 15 % (0,6 million) ainsi que

les indemnités de charges administratives des personnels dépendant des ministères (6 millions).

le fonctionnement

Les crédits de fonctionnement des établissements d'enseignement comprendront, outre la reconduction du collectif 1974, une augmentation de 6 %.

Pour le fonctionnement des 500 collèges et des 20 lycées qui seront nationalisés ou étatisés à la rentrée de 1975, un crédit de 10,5 millions est prévu, et un crédit spécial de 3 millions doit permettre aux établissements de petite taille de continuer à utiliser les services de demi-pension organisés par les collectivités locales. Les centres de formation d'apprentis recevront 130,5 millions pour leur financement, en raison de la mise en place de la réforme et du concours financier qu'ils doivent verser aux employeurs. Les actions de formation continue organisées par les groupements d'établissements scolaires seront développées par un crédit de 6,6 millions.

Enfin les subventions de fonctionnement de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques sera accru de 4,15 millions et celles de l'Office français des techniques modernes d'éducation de 8 millions. Un crédit de 10 millions sera attribué au développement des expériences pédagogiques.

les aides

Il est d'abord prévu, outre les dotations habituelles pour les livres scolaires (15 F par élève en 6^e et en 5^e) que la somme de 30 F affectée en 1974 soit reconduite. Pour les transports scolaires, à la dotation introduite cette année (30 F) et aux majorations introduites pour hausses de prix prévues au collectif de prin-

temps, s'ajoute un crédit de 65 millions. La participation de l'Etat devrait ainsi atteindre 65 % à la rentrée de 1975.

Une ouverture de crédit de 80 millions permettra l'augmentation de 6 F de la part de bourse décidée au collectif de 1974 et le financement d'une nouvelle augmentation de 6 F à la rentrée de 1975. Quant à l'aide sociale en faveur des personnels de l'Education nationale, elle sera soutenue par un crédit de 1,9 millions.

Le montant des mesures d'aide à l'enseignement privé s'élèvera à 479,3 millions (contre 378,2 millions dans le projet de l'an dernier). A ce titre une provision de 390 millions est prévue pour les augmentations de rémunération qui suivent celles du secteur public. « En mesures nouvelles déjà prévues par le collectif 1974, 15 millions permettent un réajustement de 3,9 % du forfait d'externat et 25,5 millions supplémentaires en 1975 le majoreront, dans les mêmes proportions que les subventions de fonctionnement accordées à l'enseignement public. 16,8 millions sont affectés au titre du forfait d'externat pour les contrats nouveaux. Pour le personnel, est prévue la rémunération de 780 maîtres supplémentaires. »

Enfin les crédits versés aux fonds scolaires départementaux au prorata du nombre d'enfants scolarisés seront majorés de 2 millions.

l'équipement

Bien que les crédits de paiement et les autorisations de programme du budget d'équipement aient été réduits par rapport à l'an dernier, les sommes affectées à l'équipement de l'enseignement du premier degré passeront de 437 millions à 458. Dans le préscolaire, 208 millions financeront 2 290 classes contre 166 pour 1 820 classes en 1974. Dans l'enseignement élémentaire, le budget ne prévoit le financement que de 2 900 classes nouvelles (227 millions) au lieu de 3 160

(246 millions) l'an dernier, par suite de la stabilisation numérique des effectifs.

Dans le second degré, les besoins seront également réduits. Pourtant, à cause des hausses des prix de construction (+ 15,7 %), de l'actualisation des prix de la campagne 1974 (300 millions pour 190 en 1974) et de l'instauration d'un système de marchés à prix révisibles pour 1975, les crédits d'équipement ne baisseront que de 3,5 % (2 420 millions). Dans cette enveloppe, 140 millions sont prévus pour continuer l'effort fait pour la sécurité des établissements.

Environ 200 CES, dont une partie aura dû être reportée de la programmation de 1974, absorberont 1 244 millions au lieu des 1 239 de l'année 1974. Dans les CET, 22 000 places seront financées par 626,5 millions (contre 604 en 1974), compte tenu, là aussi, d'un certain nombre de reports. Il ne sera affecté que 288,5 millions pour l'installation de 7 000 places dans les lycées en raison de la stabilisation démographique de ce secteur.

Un crédit global de 168 millions est prévu pour la création de 75 sections d'éducation spécialisée, 1 200 places d'écoles nationales de perfectionnement et 320 classes de perfectionnement dans le premier degré. Il est précisé, par ailleurs, que « la diminution du nombre de SES construites s'explique par le regroupement des opérations qui, la phase de rattrapage passée, accompagnent désormais systématiquement la construction des collèges d'enseignement secondaire, à raison d'une SES pour trois CES ».

Une réduction sensible des crédits pour le financement des places d'internat (116 millions contre 181,2) est à noter. Elle est expliquée par le développement des transports scolaires. De même, pour participer à la lutte contre l'inflation, le ministère a prévu de diminuer les dépenses d'équipement administratif (101,53 millions seulement contre 154,1 en 1974), mais les établissements de formation des maîtres bénéficieront d'une hausse (47 millions contre 35).

l'intégration des handicapés

PLUS d'un millier de participants ont assisté à Nice, les 20, 21 et 22 septembre derniers, à l'assemblée générale de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), au cours de laquelle Jacques Henry a été désigné comme président de l'Union par le Conseil d'administration.

C'est en fait le problème de la ségrégation et par conséquent de l'intégration des handicapés dans notre société qui était à l'ordre du jour. Certes, le problème n'est guère nouveau, mais l'UNAPEI, qui s'est réellement organisée en 1960 et qui représente aujourd'hui 220 associations, 350 sections regroupant quelque 70 000 familles et un million de handicapés mentaux, tient à poursuivre son action pour améliorer « la qualité de la vie » de ceux qu'elle défend. Quatre grands thèmes ont permis aux groupes de travail de formuler un certain nombre de questions et aussi de traduire les grandes inquiétudes des parents.

En ce qui concerne **les objectifs et les possibilités d'action** des jeunes parents et des parents de jeunes enfants handicapés au sein des associations, c'est le manque d'information qui a été le plus souvent mis en avant. Une information « à outrance » des médecins par l'UNAPEI a été réclamée à l'unanimité sur le point de la découverte du handicap. Les jeunes parents entendent refuser qu'on les leurre sous prétexte de diagnostics peu rigoureux et se sentent capables de supporter la vérité. L'attitude des jeunes parents devant les associations est d'ailleurs intéressante à plus d'un titre et n'est pas sans paradoxe avec la volonté d'information. La crainte de l'embrigadement, de l'appareil administratif, du vieillissement des structures des associations est effective et « ils refusent l'association ghetto et prônent l'ouverture ». En contrepoint de cette méfiance, ils veulent participer au projet pédagogique qui concerne leur enfant et veulent qu'il leur soit clairement expliqué.

Le problème de l'accueil et du personnel nécessaire aux grands handicapés d'âge adolescent et d'âge adulte a suscité également de sérieuses interrogations. Il faut rappeler que 15 % seulement sont dans des foyers, plus de 40 % dans des hôpitaux psychiatriques et que les autres, c'est-à-dire près de la moitié, vivent dans leur famille.

L'autonomie de vie des adultes handicapés avec ses degrés variables est, elle, directement liée à l'intégration sociale. Dans ce domaine, un problème tel que celui de la sexualité des jeunes adultes se pose avec acuité puisqu'une commission permanente sur ce sujet a été créée. Tous les participants ont réclamé, par ailleurs, la modification de la loi qui interdit à un foyer créé en annexe d'un Centre d'aide par le travail (CAT) de recevoir des handicapés non inscrits à ce CAT.

Enfin, **le quatrième thème de travail était plus interne** puisqu'il concernait l'élargissement des services des associations et de l'Union nationale ainsi que le recrutement.

C'est donc bien pour « la défense des droits des handicapés mentaux et leur intégration dans la société à travers le développement de leur autonomie », comme l'a rappelé Jacques Henry, que l'UNAPEI entend continuer à se battre.

René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Santé, responsable de l'action sociale, était venu apporter des précisions concernant le projet de loi d'orientation pour les personnes handicapées. Il devait conclure : « L'action en faveur des personnes handicapées me semble arrivée aujourd'hui à un tournant important. Il devient possible d'entrevoir le moment où nous allons pouvoir porter l'essentiel de nos efforts non plus à surmonter les obstacles de nature administrative ou financière, mais à mener la réflexion nécessaire sur les besoins essentiels du handicapé dans la société d'aujourd'hui et sur les moyens de susciter son acceptation réelle dans tous les milieux de travail et de vie. »

Maurice Guillot

au B.O.

Certains de nos lecteurs se sont interrogés sur les conséquences qu'entraîne la suppression des pages roses de l'éducation en ce qui concerne les informations officielles du ministère. Cette rubrique, « dans les publications officielles », est précisément ouverte pour leur donner une analyse — et le cas échéant des commentaires explicatifs — des principaux textes parus au **Bulletin officiel de l'Éducation** et au **Journal officiel** (circulaires, arrêtés, décrets, nominations...).

Par ailleurs, les autres informations intéressantes par exemple les grandes orientations de la politique ministérielle, le budget (cette semaine en page 9), les débats parlementaires, les travaux et rapports des éventuelles commissions mises en place par le ministère, etc., seront traitées dans la première partie de chaque numéro : « à l'ordre de la semaine ».

Faut-il préciser aussi que nous nous efforcerons de donner toutes les informations essentielles qui relèvent d'autres départements ministériels intéressés par l'éducation (secrétariat d'Etat aux universités, secrétariat d'Etat auprès du ministre de la Qualité de la vie chargé de la Jeunesse et des Sports, ministère de l'Agriculture, de la Justice...).

Bien entendu, nous serons également très attentifs à toutes les suggestions qui pourraient nous être faites pour améliorer le contenu et la présentation de ces informations.

accidents de service et de travail

Au cours de l'année scolaire écoulée, une inquiétude certaine s'est manifestée dans le corps enseignant en ce qui concerne la responsabilité civile des maîtres et la réparation des accidents survenus à l'occasion du service, et notamment dans la pratique des activités d'éveil et du 10 %.

« Les transformations du système éducatif et les méthodes pédagogiques nouvelles, ouvertes davantage sur le monde extérieur, ont élargi et diversifié considérablement les tâches d'enseignement. Les activités scolaires proprement dites, organisées dans les établissements s'accompagnent le plus souvent d'activités éducatives, organisées à l'extérieur, parfois avec le concours d'autres personnes et d'autres institutions. Ces activités éducatives font désormais partie des obligations et des charges des enseignants. » C'est donc par rapport à cette mission du service public d'éducation que doivent s'apprécier les conditions d'imputabilité au service des accidents pouvant survenir aux enseignants. Ces dispositions nouvelles — qui reprennent, pour une bonne part, des principes déjà en application — sont inscrites dans une circulaire du 16 septembre 1974 (B.O. n° 34). Deux parties dans la circulaire :

1. Accidents qui surviennent à l'occasion de la mission du service public d'éducation, dans le cadre d'activités organisées, dans leurs principes et leurs modalités, dans le cadre de la réglementation en vigueur, par le chef d'établissement ou l'autorité hiérarchique compétente ou avec leur accord.

— Activités exercées avec les élèves : activités normales dans l'école ou l'établissement, pendant les horaires de classe, classes de neige, de mer, classes vertes, activités du tiers temps pédagogique, activités du 10 %, activités parascolaires (foyers socio-éducatifs, associations sportives des établissements, coopératives scolaires, cantines scolaires, études surveillées), échanges internationaux de professeurs et d'élèves, voyages éducatifs.

— Activités exercées sans les élèves :

déplacements pour la préparation d'exercices à l'extérieur, recherche de documentation, stages de formation ou de recyclage.

2. Accidents qui surviennent au cours d'une activité accessoire au service public d'éducation.

— Activité accessoire exercée pour le compte d'une collectivité publique autre que celle à laquelle appartient l'enseignant titulaire ou stagiaire : la réglementation sur les accidents de service des fonctionnaires de l'Etat s'applique intégralement.

— Activité accessoire exercée pour le compte d'une association privée participant au service public d'éducation ; un projet de décret est à l'étude en vue de couvrir le risque d'accident des enseignants apportant leur concours aux œuvres de certaines associations périelles et post-scolaires. La liste de ces associations sera fixée par arrêté.

La réglementation actuelle prévoit simplement la réparation de l'accident soit par la Sécurité sociale, soit par une assurance, à la condition que l'association utilisatrice des fonctionnaires de l'enseignement ait versé les cotisations correspondantes.

— Accidents survenus au cours d'activités, sans lien avec le service, exercées à titre personnel par l'enseignant : la réglementation sur les accidents de service des fonctionnaires de l'Etat ne saurait s'appliquer en aucun cas.

abaissement à 18 ans de la majorité civile et électorale

La loi du 5 juillet 1974, qui abaisse à 18 ans l'âge de la majorité civile et électorale, aura des répercussions sur le système éducatif et, dès à présent, il paraît opportun au ministre de l'Éducation de tenir compte de l'évolution qui résultera de l'application de la loi pour les établissements scolaires.

« Cette évolution, qui découle de la volonté du législateur, ne saurait ignorer les caractères spécifiques du service public de l'éducation et le rôle fondamental qui revient aux familles dans la formation de leurs enfants. Il appartient à l'évidence aux chefs d'établissement d'assurer, en tenant compte des situations locales, la conduite et le contrôle d'une évolution qui doit être guidée par le bon sens et exempte d'abandons

hâtifs. »

Trois points semblent se dégager de la circulaire ministérielle du 13 septembre :

- Il n'y aura pas de modification des principes fondamentaux qui concernent le fonctionnement intérieur des établissements, en raison de la présence dans ces établissements, d'une forte proportion d'élèves mineurs. « Le fait qu'un plus grand nombre d'élèves atteignent la majorité n'introduit aucun changement dans les modes de relations entre les élèves et l'établissement. »

- « Le principe de la neutralité politique des établissements reste inchangé. »

- Le rôle des parents reste important : ils demeurent les interlocuteurs naturels du chef d'établissement.

Quelles sont les dispositions nouvelles en faveur des élèves de 18 ans et plus ?

- On peut envisager d'étudier, dans le cadre des institutions de la participation, une libéralisation du règlement intérieur en ce qui concerne les classes terminales.

- S'il en exprime le désir, l'élève majeur doit pouvoir accomplir personnellement les actes qui, dans le cas d'élèves mineurs, sont du ressort des seuls parents. Il en est ainsi, par exemple, pour son inscription, l'annulation de celle-ci, le choix de l'orientation dans le cadre des procédures usuelles. Sauf prise de position écrite de l'élève majeur, les parents seront normalement destinataires de toute correspondance le concernant : relevés de notes et d'appréciations, convocations, etc. Lorsque l'élève s'y opposera, les parents en seront avisés et le chef d'établissement étudiera avec l'élève majeur les dispositions à prendre.

- La majorité civile n'entraînant pas ipso facto la disparition de l'obligation d'entretien que les parents doivent assumer en proportion de leurs ressources et des besoins de leurs enfants, les parents continueront, en général, à couvrir les frais liés à la scolarité (internat, demi-pension, etc.). Le certificat de scolarité que vous délivrerez aura dans ces conditions une particulière valeur ; il donnera aux parents concernés la possibilité de faire valoir leurs droits au regard de la législation fiscale et sociale. Par contre, toute perturbation dans la scolarité (absences répétées injustifiées, abandon d'études) susceptible de mettre les parents en contravention vis-à-vis de cette législation devra leur être signalée sans retard.

- Dans le cas où l'élève majeur ne serait plus à la charge de ses parents, il conviendra de lui demander l'engagement écrit de régler tous les frais liés à la scolarité ; l'élève devra alors apporter la preuve que ses revenus personnels lui permettent de faire face à ses obligations ou, à défaut, qu'une personne solvable se porte caution pour lui.

- Les règles de discipline individuelle et collective et de fonctionnement de l'établissement étant précisées dans le règlement intérieur, celui-ci devra être porté à la connaissance des élèves majeurs avant leur inscription ou au moment de leur majorité ; l'acte d'inscription vaudra adhésion à ce règlement intérieur. »

Une étude approfondie des répercussions de la loi du 5 juillet sera nécessaire ultérieurement ; le ministre l'annonce pour les prochains mois.

vous lirez aussi

l'Inspection générale de l'Instruction publique

Un arrêté du 4 juillet 1974 (B.O. n° 28 p. 2141) fixe la nouvelle organisation de l'Inspection générale de l'Instruction publique, rendue nécessaire par la réforme de l'administration centrale. Treize groupes sont désormais constitués (au lieu de onze).

L'arrêté prévoit la possibilité d'associer des membres de l'Inspection générale de l'administration aux inspecteurs généraux de l'Instruction publique pour l'étude de certains sujets déterminés.

les inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale

Un arrêté du 17 juin 1974 (B.O. n° 28 p. 2156) définit les modalités de la formation comprenant des périodes de stage en situation alternant avec des périodes de réflexion animées par une équipe de formateurs et un stage professionnel, deux épreuves étant subies à l'issue de l'une et de l'autre de ces périodes devant un jury présidé par un inspecteur général de l'Instruction publique. Les candidats admis reçoivent le certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur départemental de l'Éducation nationale.



PEDAGOGIE bourrelier

- des dossiers d'information sur les problèmes de la pédagogie moderne
- des guides pratiques indispensables pour l'enseignant

LANGAGE ET PRISE DE CONSCIENCE A L'ECOLE MATERNELLE

L. Tourtet

GRAMMAIRE STRUCTURALE ET EXPRESSION AU CE 1

. Fiches de travail
S. Charlier, H. Brasier

GRAMMAIRE STRUCTURALE ET EXPRESSION AU CE 2

. 14 quinzaines de travail
S. Charlier, H. Brasier

LES DIFFICULTES D'APPRENDRE A LIRE

E. Malmquist, A. Inizan

LA LECTURE

J. Le Maître

L'EVALUATION DU SAVOIR-LIRE AU C.P.

A. et A. Inizan, D. Bartout

VERS UN ENSEIGNEMENT RENOVE DE LA LANGUE FRANCAISE

M. Rouchette

En vente chez votre libraire
CATALOGUE SUR DEMANDE

armand colin

103 bd Saint-Michel - PARIS 5^e

cette école innombrable

SIX HEURES du soir, mardi. Au bout du couloir une porte est ouverte, de laquelle dépassent les montants d'un escabeau. Deux pieds sur la troisième marche, des mollets tendus et le reste du corps qui disparaît, là-haut, vers le plafond : Ivan travaille. Il aménage un placard dans le cagibi et modifie l'installation électrique. Ivan a douze ans. Il est dans « son » école. A six heures, tous ses camarades partis ? A six heures, la journée « scolaire » terminée depuis déjà un bon moment. Et Philippe Ackermann, le « directeur », qui surveille sans en avoir l'air, sera obligé tout à l'heure de le contrain-



qu'est-ce qui fait courir Ivan ?

Une école « différente »,
qui ne s'enferme pas
dans les murs étroits
d'une salle de classe,
qui mène chaque jour
ses élèves
dans les rues de Paris,
qui les laisse
choisir leurs options,
est-ce la solution
d'une éducation vraie
de la personnalité ?
C'est, au moins,
une aventure
digne d'être tentée...

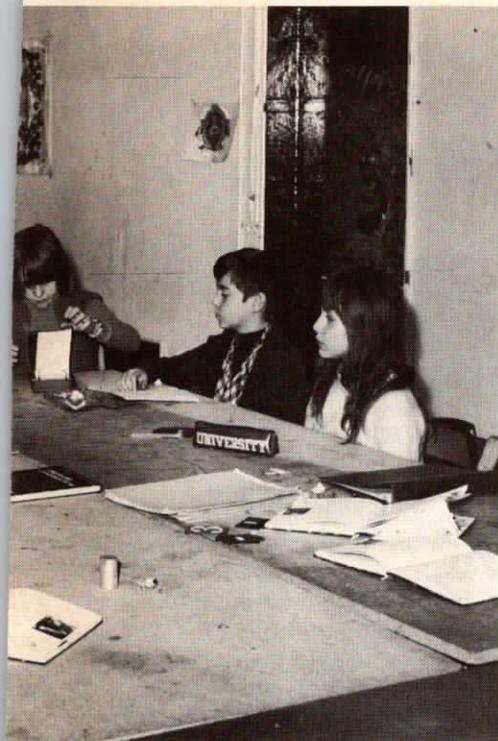
dre à partir. C'est que tout de même il y a loin de Strasbourg-Saint-Denis à Bagneux et qu'il faudrait bien songer à rentrer !

Nous sommes à « L'école et la ville » (1) au cœur du Paris travailleur, dans le quartier des pelletiers, de la peausserie. « L'école et la ville », c'est une école un peu particulière qui s'est ouverte l'an passé. Elle accueillait dix élèves, maintenant elle en compte une trentaine.

Mais remontons un peu en avant. 1967 : une poignée de jeunes, étudiants pour la plupart, tous passionnés par l'enfance, la pédagogie, les méthodes d'éducation nouvelle, se réunissent pour cogiter ensemble. Ils sont insatisfaits par l'enseignement traditionnel et voudraient faire quelque chose. Mais quoi ? Créer une école, mais laquelle ? Des choix politiques souvent les séparent : ou bien ils s'intègrent au système et s'efforcent de l'infléchir selon leurs vues, ou bien, à l'exemple de nombreux autres, ils se rejettent délibérément en marge. Dans le premier cas, il faudra du temps. Bertrand Schwartz, consulté, indique la voie

à suivre pour le principal animateur de l'équipe (il est licencié en mathématiques et en sciences de l'éducation) : il lui faudra passer l'agrégation de math, puis entrer dans la longue carrière des concours, pour enfin, espérer être nommé directeur d'école. Trop long, trop d'aléas. Ils veulent agir vite. Devenir marginaux alors ? L'équipe de « L'école et la ville » s'interdit le droit de décider pour les enfants. Les aider, d'accord, mais en leur donnant toutes les chances, s'ils le désirent un jour, de réintégrer le système traditionnel. « Les écoles parallèles, dit Philippe Ackermann, c'est la découverte au jour le jour. La pédagogie libertaire n'a pas de connaissance réelle des problèmes vraiment posés. » Alors ils ont choisi une troisième voie.

Les voici donc installés au 12 de la rue d'Enghien dans le 10^e arrondissement de Paris, au fond d'une cour, au premier étage d'un immeuble commercial. 8 h 30 le matin. Ils arrivent. Ils sont une trentaine, filles et garçons qui ont entre dix et seize ans. Après les habituelles retrouvailles dans le



« *Tellement qu'on est libre ici,
on a envie
de travailler vraiment.* »

couloir, on se répartit par groupes dans les locaux : une grande pièce coupée par une cloison amovible (construite par les élèves). Dans la première salle débute l'heure de math, dans l'autre l'heure de français. Un troisième groupe part s'installer dans une salle au-dessus d'un self-service : ils feront de l'anglais. Dans chaque groupe une dizaine d'enfants, une 6^e, une 5^e-4^e et une 3^e. En math on utilise les méthodes les plus récentes, en français on écrit peu, en anglais la conversation l'emporte. Ces trois matières, qui sont enseignées obligatoirement à chaque élève, constituent la base des connaissances, le « tronc commun », que l'équipe d'animation estime nécessaire. Obligatoire, mais pas contraignant : ici les méthodes d'éducation active fonctionnent à plein.

A 11 h 30, les « cours » terminés, tout le monde prend le chemin du self. Trente jeunes envahissent la salle où viennent déjeuner chaque jour des travailleurs du quartier. Au début, tout ce petit monde dérangeait un peu. Maintenant ils sont bien acceptés. Mieux, c'est de la vie, de l'animation. Et pour les

enfants une aubaine : l'école n'est pas tout. Il y a la vie qui continue. Un peu de distraction ensuite dans la salle au-dessus, à l'heure du café fumant, puis on rentre.

C'est l'heure des options. Une cinquantaine seront proposées cette année : stade, gymnase, expression corporelle, dessin, peinture, céramique, cinéma, théâtre, tennis, piscine, musique, visite du quartier, etc. Comme l'annonce la plaquette de présentation de l'école : « La salle de classe n'est pas le seul lieu éducatif : il s'en faut ! Hors de l'école les ressources sont immenses et bien peu utilisées : bibliothèques, cinémas, théâtres, musées, piscines, jardins publics, forêts, ateliers d'artisans, usines, possibilités de rencontre avec des travailleurs ou d'autres enfants... « L'école et la ville » mobilise toutes ces ressources matérielles et humaines pour créer des situations éducatives. » Voilà qui rappelle les « comprehensive schools » anglaises, l'« université sans murs », le « Parkway Programm » et évoque même une certaine lecture d'Ivan Illich...

Mais tout cela ne va pas sans beaucoup de débrouillardise. En constituant une association sportive « L'école et la ville » a pu louer un court de tennis et un gymnase pour des tarifs de six à dix fois moins chers que pour une école ! Un atelier de fabrication d'instruments de musique est prêt à recevoir les enfants : inutile d'en créer un ! Et puis il ne faut pas hésiter à frapper aux portes : avec un peu de persuasion on risque de les voir s'ouvrir. Témoin l'atelier de confection en face. Le père de tel élève est architecte ? On lui demande d'ouvrir son atelier pour les camarades de son fils. En rentrant du stade, à pied, les enfants ont déjà eu l'occasion de visiter un centre de tri postal, une fabrique de marbre. Ils ont vu fonctionner les écluses du canal Saint-Martin, ils ont regardé tanner des peaux. La ville est riche, elle est là, sous la main. Il s'agit

de savoir l'utiliser. « Parce que, dit un responsable de l'école, bientôt 80 % des gens habiteront dans les villes, il faut dès maintenant aider les enfants à mieux vivre dans leur ville. »

La journée se termine par l'étude. Une heure importante, malgré les apparences, parce que les enfants apprennent à travailler ensemble, jeunes et plus âgés mélangés. Et si Martin qui fait quatre heures de clarinette par jour ne peut pas suivre les activités « optionnelles », on a beaucoup insisté pour qu'il vienne quand même participer à l'heure d'étude.

Présenté comme ça, en vrac, cet enseignement peut paraître un peu désordonné. Il est vrai que je vous ai proposé la carte mais qu'en réalité les plats se mangent au menu. Et là débute l'apprentissage de la responsabilité. Difficile, c'est sûr, mais les enfants y parviennent très bien. Ce sont plutôt les parents qui perdent pied de ce côté-là. « Vivre les problèmes à cœur ouvert, c'est très insécurisant, constate Philippe Ackermann. On nous demande souvent de jouer le rôle des gens « forts ». Au niveau du primaire les parents pensent qu'on peut faire n'importe quoi, mais qu'au niveau du secondaire c'est plus « sérieux ». Les examens montrent le bout de leur nez. Leur poids est tel qu'ils peuvent infléchir tout un enseignement. Pourtant, rien ne vaut la spontanéité d'un enfant qui m'a dit : « Tellement qu'on est libre ici, on a envie de travailler vraiment... »

Et les résultats ? A la fin de chaque quinzaine, on procède à l'évaluation du travail accompli, ensemble, tranquillement. Mais la meilleure évaluation c'est Ivan, encore lui, qui me l'a donnée. Rejetant la mèche de cheveux qui lui tombe sans cesse sur le front, il me déclare posément : « L'année dernière j'ai appris peu, mais ce que je sais je le saurai toujours ! » Et lorsque je lui demande de me dire ce qui ne va pas dans cette

école, parce que, tout de même... il cherche un moment et me lance : « La réalité c'est que dans cette école j'aime tout ! »

Voyons un peu. D'abord « L'école et la ville » n'a qu'une année d'existence. Elle vient seulement, à cette rentrée, d'ouvrir une 3^e et ne s'est donc pas frottée à la « réalité » des examens. A la fin de cette année certains élèves se présenteront au BEPC : on verra alors. Et puis, qui sont-ils ces enfants ? Pas des enfants du quartier, mais les fils et les filles d'amis, de relations. Certains n'ont jamais connu l'enseignement public, et je crois bien qu'il n'en a jamais été question. Leur scolarité coûte tout de même, en moyenne, 400 F par mois plus 100 F de nourriture. C'est peu ? C'est beaucoup ? Peu importe, tout est affaire de revenu familial et pour de nombreux, de très nombreux foyers, cette dépense est absolument impensable. Je sais bien que l'école (qui a statut d'association régie par la loi de 1901) tourne avec un budget de 100 000 F par an et qu'à l'évidence elle n'est pas une « boîte à fric ». Mais je sais aussi qu'elle fait appel à de nombreuses collaborations bénévoles et qu'elle paye peu ses « enseignants ».

C'est certain : « L'école et la ville » donne à réfléchir. Mais, aussi riche et enthousiasmante que soit cette entreprise, elle risque fort de conserver un caractère expérimental et marginal. Car comment peut-on transposer ce qu'une minorité peut consentir de faire, à l'échelle d'une collectivité nationale impersonnelle ? Si les animateurs de « L'école et la ville » ont le plus cher désir de ne pas « marginaliser » leurs élèves, ils ne pourront jamais empêcher que ceux-ci, un temps de leur vie, aient été des privilégiés et qu'ils en gardent pour toujours un goût de regret.

Jean-Pierre Vélis

(1) « L'école et la ville », 12, rue d'Enghien, 75010 Paris. Tél. : 824-49-98.

A-T-ON assez dit, du temps où les polémiques sur les prétendues « mathématiques modernes » étaient de mode, qu'une preuve de leur vacuité était l'usage ou mieux l'abus qu'elles faisaient d'un jargon ! « Jargon », disaient les polémistes dans l'intention de dénigrer. Mais il y avait du vrai dans leur propos même s'il était malveillant. Dans le cycle de l'action mathématisante qui va de l'observation d'une situation offerte par la réalité ou donnée par l'expérience à l'action sur cette réalité, on passe par des phases de conceptualisation, de formalisation, de déduction (pour développer une théorie). Et dès qu'on est passé à l'application on se retrouve dans une situation à partir de laquelle un nouveau cycle recommence la même suite de réflexions. Mais au cœur de cette activité, il y a une formalisation, des définitions, des symboles, *des mots*.

il faut passer par les mots

Selon un poète, c'est avec de l'amour qu'on fait de la beauté. C'est avec des mots qu'on fait de la mathématique.

Propos scandaleusement outré ? En un sens, oui : aucune science ne se réduit à un formalisme. Mais, dans le cycle décrit de l'observation, de la conceptualisation à la théorie puis de la théorie à l'application, le passage par les mots et les symboles est obligé.

Sans faire des questions de vocabulaire l'essentiel de leurs préoccupations, les professeurs de mathématiques, de tout temps, s'y sont intéressés. Ne serait-ce que dans le but de désigner tous la même « chose » par le même mot ou de créer des mots là où une

longue périphrase était nécessaire : ainsi est né le mot « médiatrice » au lieu de « perpendiculaire au milieu d'un segment ». Mais aussi et surtout parce que les nécessités pédagogiques leur faisaient sentir l'importance, au niveau de l'initiation et par conséquent dans le proche voisinage des fondements de la science elle-même, d'une formulation claire, sans ambiguïté, des définitions aussi bien pour leur compréhension que pour les nécessités d'une communication avec un minimum de « bruit de fond » entre ces éternels abstracteurs que sont élèves et maîtres aux prises avec la pensée mathématisante. Au cours des échanges qu'ils ont entre eux, les professeurs de mathématiques ont aussi constaté que, s'ils parviennent enfin à s'évader des débats sur les programmes, s'ils veulent aller plus profond dans les questions importantes, alors des débats sur la terminologie sont souvent la façon dont se « concrétisent » ce qui est réellement un débat d'idées.

Bref, en mathématique, les mots ne sont pas l'essentiel mais, puisqu'ils sont indispensables, au moins dans l'enseignement et dans le développement de cette science, tout se passe comme s'ils l'étaient.

Au sein de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP), une commission du dictionnaire, grâce au dévouement de ses animateurs, travaille, depuis plus de douze ans maintenant, à l'élaboration de fiches qui, après maintes consultations, révisions et corrections sont éditées et insérées dans le *Bulletin* de l'association. Ce dictionnaire — la réunion de ces fiches — est donc en perpétuelle augmentation et révision. C'est un ouvrage de référence (1). Son bon usage suppose une assez bonne culture mathématique encore que ce ne soit pas celle des mathématiciens professionnels pour qui un tel ouvrage est superflu dans la mesure où ils peuvent avoir accès direct aux grands traités. Mais ces fiches

n'ont pas l'ambition de constituer un outil pour la formation permanente des maîtres.

C'est pourquoi l'idée est née d'un livre ou de fiches qui auraient un caractère plus didactique. A partir de réflexions sur le vocabulaire, le lecteur serait entraîné à une véritable étude mathématique. Il faudrait que la rédaction soit plus élémentaire que celle du dictionnaire : l'étude partirait des principes, sans supposer que le lecteur en connaisse même les premiers développements. L'étude ainsi amorcée serait pourtant profonde parce que c'est bien ainsi qu'on comprend et qu'on apprend, en revenant aux principes, en remettant « les pas dans les pas » des inventeurs, en reprenant l'étude à son commencement ainsi que le conseillait Alain.

Le projet était clair et simple. La réalisation l'était moins. Elle fut, en tout cas, encore plus laborieuse que prévue par les initiateurs, aussi prévenus qu'ils aient été des difficultés de l'entreprise. La formule adoptée est le résultat de nombreux tâtonnements ; des petits groupes de collègues, instituteurs ou professeurs, ont lu et discuté les projets de notices puis une commission spéciale a réuni les critiques pour rédiger le texte qui a été édité. De ce travail collectif qui s'est étendu sur plus d'un an est sortie la brochure que vient d'éditer l'APMEP : *MOTS, réflexions sur quelques mots-clés à l'usage des instituteurs et des professeurs*.

C'est un ensemble de neuf notices sur les sujets suivants : égalité, exemples et contre-exemples, couple, relation binaire, nombres naturels, entiers et rationnels, nombre décimal et nombre à virgule, ensembles de nombres. Un index terminologique de sept pages, soit environ 250 mots, renvoie aux pages dans lesquelles le mot considéré est utilisé. Tous les sujets ne sont donc pas traités et d'autres notices, déjà en cours d'élaboration, constitueront la brochure

MOTS 1975 (sur relation d'équivalence, relation d'ordre, numération, etc.). Et l'ouvrage ne sera pas terminé. Rien n'est définitif en ce domaine, la langue mathématique est vivante comme la mathématique elle-même.

Et puis personne ne peut légiférer dans ce domaine et l'APMEP ne voudrait à aucun prix le tenter. Ce qu'elle poursuit, avec cette édition comme avec celle des autres livres ou brochures de son catalogue, c'est favoriser la coopération des maîtres qui enseignent à tous les niveaux afin qu'ils participent à l'évolution de leur enseignement. Chaque notice de la brochure se présente comme la réunion de feuillets détachables et perforés (6 à 16 pages selon les notices) et il y a la place, en marge ou sur des feuilles blanches, pour que l'utilisateur y ajoute les remarques que son expérience lui suggère. Ainsi les utilisateurs pourront-ils donner leur avis à la commission responsable ; l'œuvre, collective dès ses débuts, le sera encore plus au fur et à mesure qu'elle se développera.

Encore un mot : pour commencer, il fallait une équipe et surtout un animateur dévoué et compétent. Ici, c'est Louis Duvert, professeur de mathématiques à Lyon qui a l'expérience de l'enseignement de la sixième à la spéciale en passant par les équipes de maîtres au sein de l'IREM de Lyon. Ce n'est pas diminuer la contribution de ses coéquipiers que reconnaître dans *MOTS* la marque sympathique de son animateur.

Gilbert Walusinski

(1) *La mathématique parlée par ceux qui l'enseignent*, édition 1973, 92 notices, 125 fiches sur bristol, une notice pour la bonne utilisation du fichier et un index, 47 F.

(2) *MOTS, brochure 1974*, 5 F. franco 6 F. N.B. Les publications de l'APMEP réservées aux maîtres, et vendues au prix coûtant, ne sont pas vendues en librairie. Pour se les procurer, utiliser un virement postal au nom de l'APMEP, Paris 5 708-21 et adresser les trois volets sous enveloppe timbrée à André BLONDEL, 154, avenue Marcel-Cachin, 92320 Châtillon-sous-Bagneux.

L'enfant cet inconnu



Anne-Marie Coutrot, Jean Ormezzano
Chers parents
Robert Laffont, 1974, 360 p., 34 F.

En cette époque sujette aux crises et aux doléances, trois enfants sur quatre trouvent les adultes joyeux : et pas n'importe quels adultes, leurs propres parents ! Cette étonnante « cote » des parents nous est révélée par le vivant ouvrage d'Anne-Marie Coutrot et de Jean Ormezzano, tous deux responsables de publications et journalistes à *L'école des parents*. C'est là qu'ils ont découvert que le fameux antagonisme des générations n'était pas réductible à la grande majorité des parents mais provenait de ceux qui avaient des problèmes graves face à leur progéniture : les seuls dont on parle généralement ! Plutôt que de se faire une image indirecte et fallacieuse de l'univers de nos « chers petits », ils ont alors procédé à une enquête et tenté de cerner l'opinion que les enfants de 8 à 13 ans d'aujourd'hui se font de leurs parents à l'aide de nombreux entretiens et d'un important sondage réalisé par l'IFOP. Ce sont les matériaux authentiques et spontanés qu'exploitent les auteurs dans leur ouvrage, dégageant les lignes de force de la vision qu'ont les enfants de leurs parents et procédant à une analyse aussi riche d'enseignement

que de surprise : en effet, les réponses de ces enfants — spontanées car l'échange n'est ni amoindri par l'opacité née de la vie quotidienne, ni bloqué par l'habitude corrosive de se trouver en position défavorisée, d'avoir tort à l'avance — sont tour à tour touchantes, drôles, critiques, généreuses, graves et elles cernent de multiples domaines : la liberté, l'argent, l'affection, l'amour l'avenir, le travail, les punitions. A ce sujet, la liste des punitions parentales, établie par ordre décroissant, est actuellement la suivante : privation de télévision ; de sortie ; fessée (on vend encore dans les 200 000 martinets par an en France !) ; gifle ; envoi dans sa chambre ; au lit ; privation de dessert ; de voir des amis ; confiscation d'un jouet ; défense de parler et de répondre à l'enfant ; envoi au coin ; privation de bonsoir ; prendre de l'argent dans la tirelire de l'enfant ; raconter sa faute en public ; l'enfermer dans la cave ou dans un placard, etc.

Les enfants nous surprennent souvent par la maturité de leurs propos, la logique implacable dont ils font montre et leur extrême clairvoyance. Après un cours d'éducation sexuelle, Gérard, 12 ans, déclare : « Les grandes personnes, elles font des enfants pour la sauvegarde de l'espèce... Elles feraient bien de s'arrêter d'en faire, parce que la race humaine, ça détruit la nature. Et puis, ajoute-t-il d'un ton désenchanté, ce n'est qu'une habitude !... ». Ils manifestent aussi, fréquemment, un humour désabusé, comme cet enfant à qui on a demandé s'il pensait être comme ses parents, plus tard, et qui répond : « Malheureusement oui ! Et pourtant il y a des fois où j'aurais envie d'être adulte ! ». Ils nous étonnent, enfin, par le sens des réalités et la grande sagesse indulgente dont ils font preuve envers nous : « Les pères — constate une adolescente de 14 ans consciente que les adultes sont assez désorientés à la maison et ne savent pas se distraire — les pères, faut pas trop les abandonner !... ». Un autre enfant remarque : « Les adultes sont énervés mais ils veulent que les enfants soient calmes. ». Enfin Pierre (10 ans et demi) plaide en leur faveur : « Ils n'ont que très peu de méchanceté. ».

A travers statistiques, témoignages et discussions, cet ouvrage réussit

à dégager de grandes tendances. Adultes de tous genres : enseignants et parents vont avoir ici la possibilité de découvrir pour la première fois une image plus exacte et plus réelle de leurs enfants. Et, partant, d'eux-mêmes.

Claude Gaignebet

Le folklore obscène des enfants

Maisonnette et Larose, 1974, 358 p., 75 F.

Voici un titre déroutant au premier abord ; original au second puisque le sujet du présent ouvrage n'a fait jusqu'à présent l'objet d'aucune étude. Lorsqu'on plonge dans ce gros livre qui rassemble et explore un matériau énorme, on s'aperçoit — enfin ! — du sérieux de l'entreprise, laquelle a pour essentielle finalité l'étude et l'interprétation d'un thème bien défini du folklore oral enfantin, c'est-à-dire de ce qui, à travers les générations, s'est transmis jusqu'aux enfants qui nous entourent. Différentes hypothèses, étayées par des rapprochements de textes, permettent à l'auteur de décrypter l'obscénité dont on sait qu'intentionnelle ou non reconstruite, elle abonde dans la bouche des jeunes. Cette obscénité ne semble posséder qu'un niveau évident mais, en fait, elle prend ses sources à un degré supérieur et cryptique. Par exemple, la formule volontairement absconde, ou apparemment « absurde » (comme le loup qui s'habille de vert), est finalement rétablie dans son sens initial. L'auteur rappelle qu'un texte enfantin actuel est moins altéré qu'un texte d'adulte de période identique, ce qui permet d'en élucider le plus souvent le sens profond. A ce faire, et l'entreprise est fort intéressante et extrêmement documentée, on s'aperçoit que l'obscénité consiste toujours à transgresser, dans le registre symbolique de la parole, ou plus généralement des signes, certaines prohibitions.

Passant de l'étude transversale d'un sujet obscène enfantin très utilisé (les « vents ») à un exposé vertical qui passe en revue les grands thèmes du folklore enfantin (thèmes génitaux, thèmes scatologiques et anaux), Claude Gaignebet a pu dégager deux stades où l'enfant cherche à détourner la prohibition irrationnelle d'un certain domaine du langage. « Dans la première phase (7 à 10 ans), écrit-il à ce sujet, l'enfant se contente le

plus souvent de simples grossièretés ou d'un symbolisme élémentaire. Plus tard, avec l'acquisition progressive et la maîtrise des figures de style, le folklore obscène fait appel à des formes plus allusives. Le langage obscène devient une langue secrète qu'il faut décrypter. »

Se posent alors les questions importantes : tout d'abord on se demandera pourquoi parmi tous les abus de langage (imitation, blasphème, obscénité, etc.) seule la dernière reçoit la plus forte censure, le plus notable déguisement ? Peut-être faut-il voir là la condamnation des stades de la sexualité que l'individu a été contraint, au cours de son développement psychique, de réprimer ou modifier afin de parvenir à ce que nos sociétés appellent un comportement génital adulte normal ? Autre question, encore plus fondamentale : Qu'est, au fond, l'obscénité ? Peut-on penser avec Roger Caillois qu'elle consiste en une des formes du sacré de transgression caractéristique de la fête ? Ce serait alors de ce sacré même que proviendrait sa puissance prohibitive. L'auteur ne partage pas ce point de vue et, pour lui, l'obscénité serait, dans notre civilisation, la forme dégradée d'un sacré pré-chrétien.

Et en tout cas si vous entendez dans vos cours de récréation psalmodier la comptine suivante :

« Ce plaisir est fort innocent

Et dans ce jeu divertissant

Les enfants se donnent carrière

Mais comme ils se serrent de près

Soit par mégarde ou tout exprès

Le nez doit craindre le derrière. »

saurez-vous qu'il s'agit de la formule rappelant « Le pet en gueulle » cité par Rabelais dans les « Jeux de Gargantua » (chapitre XXII) et dont une représentation figure dans la planche 34 des « Jeux de l'enfance » gravée par Stella ? Je vous laisse le soin de découvrir cette planche, reproduite dans l'étude de Claude Gaignebet (p. 148) et, à la voir, de trembler que vos élèves si sages qui continuent à dévider leur refrain si anodin dans la cour ne se mettent, en retrouvant les gestes qui accompagnaient les paroles, à opposer au sérieux adulte un peu fade toute la verveur de l'enfance moqueuse et obscène.

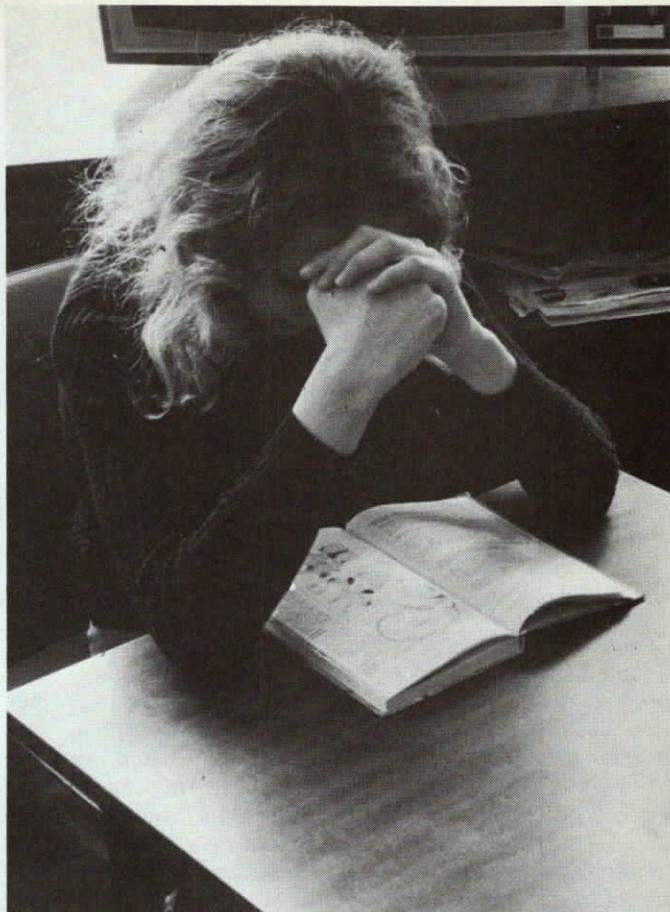
Pierre Ferran

à quoi sert le livre scolaire ?

Elèves, parents et professeurs s'interrogent à chaque rentrée : faut-il ou non des livres scolaires et lesquels ? C'est pour débattre de ce problème que le département des éditeurs de livres et matériel d'enseignement et de formation du Syndicat national de l'édition vient d'organiser une table ronde, à l'occasion de la présentation traditionnelle de la « collection » 1975.

Contre ou pour les manuels ? A qui sont-ils destinés ? Comment sont-ils faits ? Quelles sont leurs qualités idéales ? Sont-ils trop chers et ne devraient-ils pas être tous gratuits ? Autant de questions sur lesquelles, il faut le reconnaître, un accord unanime est bien difficile à réaliser...

Deux heures de débats n'ont pu permettre au président de séance, M. Meuleau, directeur de département d'édition à la librairie Hachette, que de conclure par ces mots (ambigus ?) : « Et pourtant, il sert... »



A QUOI sert le livre scolaire ? A cette question somme toute banale, de mauvais esprits pourraient être tentés de répondre : « A rien », au besoin en précisant, avec La Fontaine, que « rien veut dire rien, ou pas grand-chose ». Ces mauvais esprits existent, et les éditeurs de livres scolaires qui, à l'occasion de la traditionnelle présentation de leurs nouvelles productions, avaient invité des représentants de toutes les catégories intéressées à un débat sur ce thème, en ont eu la preuve dès l'ouverture de la discussion.

contre les manuels ?

Ils avaient donné d'abord la parole à deux élèves. Première réponse de Catherine, une ex-lycéenne de terminale F1 : « Les manuels

scolaires ne sont pas au niveau de la classe. Nettement plus élevés, notamment pour les mathématiques, la physique, la chimie. Les professeurs sont obligés de faire leur cours en ne suivant pas le livre... Certains livres ne correspondent pas au programme, par exemple, en économie ». Et plus généralement : « Il y a autre chose que les livres. On peut acquérir autrement une culture générale aussi importante que celle qu'ils donnent. » Pressée de questions, Catherine concède que les planches et dessins d'un livre de sciences naturelles peuvent aider...

François va entrer en terminale F3, il est formel : « Le livre ne représente qu'un canevas sur lequel on peut broder. Avec ce qui nous est fourni dans les manuels, on ne peut pas travailler convenablement. Il faut puiser à gauche et à droite. Peut-être les manuels

un problème par semaine

sont-ils faits justement pour nous faire chercher. Au début, c'est assez plaisant. Après... »

Mais les élèves — les utilisateurs de livres scolaires — étaient minoritaires dans cette assemblée — d'éditeurs, de professeurs, d'auteurs de manuels ! Il y eut bien une enseignante, Mme Château, professeur d'histoire et géographie au collège Stanislas, pour dire que certains de ces ouvrages sont trop copieux... et que, quand ils sont incomplets, le professeur est là pour les prolonger. Il y eut une autre, Mme Bouché, également mère d'élèves, pour s'inquiéter : « Le manuel scolaire fige le savoir... Je crains qu'il ne soit une entrave à un élargissement des connaissances, un écran entre le livre de culture générale et l'enfant. » Mais ces révoltes furent assez vite étouffées. On accorda bien que certains manuels pouvaient avoir des défauts, mais il fallait reconnaître (c'est M. Lilamand — Hachette — qui parlait) que « le livre scolaire offre cette qualité d'être l'instrument le plus démocratique de l'accession au savoir, le plus adapté à l'enseignement de masse » et que « en la matière, on n'a pas encore inventé son égal ». Sous-entendu, qui fut d'ailleurs explicité par certaines interventions, l'audiovisuel ne tuera pas, ne devra pas tuer l'imprimé. Vive donc Gutenberg !

pour qui les manuels ?

Il faut tout de même parler des défauts... ou, si l'on

préfère, des qualités que devrait présenter le manuel idéal. Son niveau, tout d'abord, souvent trop élevé. Est-il si paradoxal d'affirmer que très souvent, trop souvent, les manuels scolaires sont écrits plus pour les enseignants que pour les enseignés ? Sans doute à une époque où les premiers entraient dans la carrière, aussi nombreux parfois que peu formés (pour ne pas dire plus), la tentation était grande de leur fournir des aides précieuses, des méthodes toutes cuites, des questionnaires tout préparés (avec les réponses !). Mais appartient-il (encore) aux éditeurs de « s'acharner, par la voie des manuels, à former les maîtres », alors que cette tâche revient aux organismes officiels de l'Etat ? « Si le **manuel scolaire** a un sens, c'est d'abord **livre pour les élèves** ». Il y eut une voix autorisée — celle du professeur Lagarrigue, président de la Commission de réforme des programmes de physique — pour confirmer que beaucoup de manuels étaient trop difficiles, et qu'ils usaient d'un vocabulaire incompréhensible pour les lecteurs auxquels ils étaient destinés. Autre reproche, d'un professeur-éditeur (Mme Marina - éditions Media) : « Le livre scolaire comporte nécessairement un « ordre », dans les deux sens du terme, c'est-à-dire à la fois une organisation, un classement, une structure et une contrainte. » Aussi « pour faire de bons manuels, il faudrait arriver à un ordre qui ne serait pas contraignant. Pour cela, l'élève devrait devenir non pas indépendant mais autonome dans la construction de « son » ordre, cet

ordre étant donné initialement sous forme de document et non de livre... un document établi en pièces détachées, de sorte que l'élève trouve dans l'ordre qui lui est donné un modèle d'organisation et de structure et soit prêt, à partir de ces éléments, à reconstituer son ordre à lui. Ainsi, le livre scolaire cesserait d'être un manuel pour devenir matériel pédagogique, utilisable, consommable, redonné tous les ans à l'élève pour qu'il apprenne à composer lui-même son livre scolaire. »

Sans doute cela n'est pas possible dans toutes les disciplines, en mathématiques par exemple où s'impose un enseignement « linéaire ». Mais les manuels, pour rester indispensables, devraient avoir une autre qualité : « Ils doivent être davantage tournés vers la vie extérieure » (en mathématiques, en physique, en chimie, en sciences naturelles, en technologie par exemple), précise M. Lagarrigue. On devrait pouvoir y trouver « des exemples d'applications industrielles de technologie et de mathématiques sans oublier l'aspect économique de ces choses ». Cette pluridisciplinarité, cette ouverture sur le monde, cette collection d'exemples... aideraient non seulement l'élève mais le professeur.

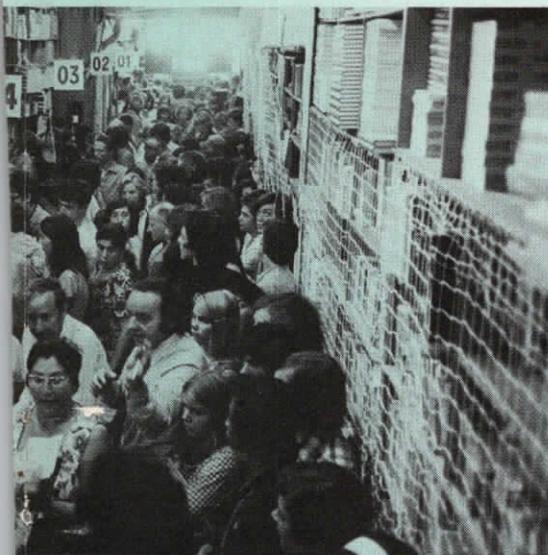
Mais ne faut-il pas, aussi, aider... les familles ? C'est au moins ce que suggère M. Faure, représentant d'une fédération de parents d'élèves : « Au service du professeur, au service de l'élève, le manuel doit être également au service des familles. Facteur de connaissances, il introduit dans le milieu familial des données entièrement nouvelles ou



redoublées. C'est le moyen, pour les parents, de suivre la progression des études de leurs enfants. C'est le recours en cas de difficulté lorsqu'il y a des imprécisions ou des oublis dans la pensée de l'enfant. »

comment les manuels ?

Manuel donc, mais pas n'importe quel manuel. D'où cette question : « Comment les éditeurs choisissent-ils leurs auteurs ? » et cette remarque : « Le livre scolaire est un produit qui n'a jamais été testé. Les livres scolaires se vendent toujours. Ce sont les professeurs qui les choisissent, mais pas les élèves, qui les consomment ! » M. Lilamand répond : « Il y a d'abord des propositions spontanées. Nous recevons, par la poste, des propositions venant d'enseignants de tous les niveaux, qui ne sont pas contents de ce dont ils disposent. Ils ont réfléchi au problème et nous proposent des méthodes nouvelles. Nous les examinons, puis les publions... éventuellement. Mais, de plus en plus, la plupart des maisons d'édition procèdent en sens inverse. L'éditeur est, en



achat... ou prêt ?

fait, le point de départ d'un nouvel ouvrage ou d'une nouvelle collection. C'est lui qui en définit l'orientation générale, les grandes lignes, disons le cahier des charges. Il part ensuite à la recherche d'auteurs qui partagent ses points de vue sur ce cahier des charges et se déclareraient prêts à le mettre en œuvre, à rédiger un texte, à constituer un ensemble pédagogique correspondant au même cahier des charges. » M. Brossollet (Belin) ajoute : « Cela rappelle un peu le problème du producteur de cinéma qui cherche son scénariste et ses acteurs. »

Sur la seconde question, M. Lilamand précise : « Un très grand nombre d'éditeurs, dans de nombreuses disciplines, ont procédé ces dernières années à des expérimentations « in vivo » afin de mettre au point des méthodes avant de les publier... Bien entendu ces tests ne sont pas valables dans toutes les disciplines. Pour les principales, c'est quelque chose qui est devenu sinon une règle générale, au moins une règle assez courante. »

Cette dernière affirmation n'en soulève pas moins une vive protestation de Jacques Allard (« Le Monde ») : « En vérité, on voit mal comment

le livre serait testé par l'utilisateur final, sinon à travers le tamis, les mailles, le filtre du corps enseignant et du milieu familial. Ce qui ne me paraît pas être une bonne solution. Le consommateur final est un consommateur forcé. On respecte quand même les consommateurs forcés, dans un circuit économique normal. Le monde du manuel scolaire est un univers clos, fabriqué pour les besoins d'un univers hermétique, dont il sera peut-être nécessaire de sortir un jour. »

pour quoi les manuels ?

Qu'est-ce donc qu'un « bon » manuel ? C'est un auteur, M. Mitterrand, professeur à la faculté de lettres Paris X-Nanterre, qui va répondre : « Pour le contenu, c'est un manuel qui s'efforce de se tenir au courant de l'évolution des connaissances... C'est celui qui, loin de figer les connaissances, s'efforce de dispenser un enseignement ouvert. On parle beaucoup de pédagogie objective, d'enseignement individualisé. Les bons manuels peuvent s'adapter à ces exigences. Le seul problème est que le livre multiplie les amor-

ces de réflexion et de communication entre le professeur et ses élèves et entre les élèves eux-mêmes. C'est un problème de motivation qui se pose aux auteurs de manuels. Comment faire en sorte que le discours du manuel, au lieu d'être fermé... soit ouvert, par questions, par les procédés connus depuis Socrate et qui sont ceux du dialogue, au nom duquel le maître et les élèves décernent ensemble un certain nombre de choses ? Le bon manuel, au point de vue pédagogique, est celui qui suscite le faire autant que le dire. Apprendre aux élèves à faire des choses à partir du bon manuel est le moyen de les intéresser et de les divertir, de leur faire pratiquer une étude active et non passive ou dogmatique.

» Enfin, sur le plan technique, il ne faut pas négliger les possibilités données au bon manuel, et même au manuel tout court, par la typographie moderne, précisément, par un nouveau langage. Finalement une page de manuel est bonne quand elle permet d'utiliser l'espace qu'elle laisse pour y intégrer plusieurs langages. Le jeu des caractères typographiques, à lui seul, est porteur de sens. Jusqu'à l'opposition entre l'image et

le texte qui peut déclencher le sens !

» Cette rénovation de la pratique pédagogique et des matériaux techniques est mise en marche pour aboutir à un manuel, au bon sens du terme, c'est-à-dire à quelque chose qu'on tient dans sa main et qui a des vertus. Des vertus positives. »

Ou, pour dire les choses en les prenant par l'autre bout : « Un mauvais livre est un livre que ne lisent pas les élèves. »

trop chers ?

Mais le débat ne pouvait pas rester à ce niveau de définitions, de critiques et de jugements. Il devait aussi « redescendre ». Car si le manuel (le bon !) est nécessaire, les élèves doivent en posséder... et les familles en acheter. S'il est « l'instrument le plus démocratique » du savoir, ne devrait-il pas être gratuit ? Or il se trouve qu'il est cher et que, comme tant d'autres produits, il augmente. Cette année, selon certaines estimations, la hausse risque d'atteindre 18 %.

Quelle est donc, en ce domaine, la « politique » des éditeurs, et comment se

justifie-t-elle ? C'est, bien entendu, l'un d'entre eux — M. Lilamand — qui s'explique : « Nous n'avons pas la liberté de modifier nos prix comme nous le voulons. Chaque année nous avons une négociation avec la Direction générale des prix. A la dernière négociation, au début de l'année 1974, nous avons obtenu une hausse de prix moyenne de 12 %, étant entendu qu'en aucun cas, sur aucun titre, quelles que soient les bonnes raisons que nous pourrions avancer, la hausse des prix ne dépasserait 14 %. Non seulement cette hausse est parfaitement justifiée, mais elle est même largement insuffisante pour conserver les ratios des années passées. Donc nous augmentons, et je n'ai pas honte de le dire, parce que tous les produits augmentent. Et nous augmentons moins sensiblement que la plupart des produits manufacturés... Aussi, ni mes confrères ni moi-même n'avons mauvaise conscience ! »

Mais n'y aurait-il pas moyen de faire des manuels scolaires moins chers, du type, par exemple, livre de poche. Le même éditeur estime que c'est impossible : « Un livre de classe est un manuel : il est fait pour être manipulé par les élèves de tous âges. Un livre de poche se met dans la poche ; l'élève qui mettrait son manuel dans sa poche le ressortirait en feuilles volantes. Le livre scolaire est résistant, cousu et non collé au dos, dans la plupart des cas ; il est le plus souvent cartonné, au moins pour ce qui est de l'école primaire et pour la plupart des livres du premier cycle. Il doit durer au minimum

quatre ou cinq ans selon le niveau... »

» D'autre part le livre économique, à 6, 8 ou 9 F, n'a pas d'images. Nous avons des contraintes typographiques. Il faut mettre les choses en valeur. Il faut composer les formes de mathématiques, il faut faire des paragraphes, des alinéas, des titres, des sous-titres, etc. En géographie, il y a les cartes. En sciences naturelles, il y a des photos, des schémas à exécuter, des graphiques. Tout cela fait qu'en valeur absolue le livre de classe est plus cher qu'un certain nombre d'autres catégories de livres, comme les livres de poche. Mais la valeur absolue est un chose et la valeur relative en est une autre. Proportionnellement les livres de classe sont beaucoup moins chers. »

Mlle Troubnikoff (Syndicat national des éditeurs) signale que le livre scolaire n'a augmenté que de 5,9 %, moins que l'ensemble des autres livres, moins en tout cas que les 12 % autorisés par le ministère des Finances. M. Foulon (Hatier) tient enfin à préciser la hausse des composantes qui entrent dans la fabrication des livres : « Le papier a augmenté de plus de 50 %, il augmente de nouveau de 30 %. L'imprimeur, lui, a augmenté de 15 % ; il est en train de réaugmenter de 15 %. Le cartonnier et le façonnier également ; dans le cas où ils interviennent, dans la matière première qui est le carton, celui-ci a subi une hausse de plus de 100 %. »

Mais il faut dire aussi que la limitation de l'augmentation des prix ne concerne que les rééditions.

Pour les nouveautés, les éditeurs fixent leurs prix librement... comme Citroën ou Peugeot. C'est d'ailleurs pour cette raison, disent les éditeurs, qu'ils peuvent proposer des livres nouveaux... dont le nombre peut augmenter selon les changements de programmes. Or, la proportion est actuellement, en moyenne, de deux tiers de réimpressions pour un tiers de nouveautés, et cette proportion tombe à trois quarts contre un pour les méthodes et les grandes disciplines (histoire, géographie, mathématiques).

gratuits ?

Comment donc lutter contre cette hausse, hélas, constante, des prix des livres scolaires ? On sait que, parmi les remèdes actuellement en vigueur, figure, au niveau du premier et du second degrés, le prêt de tout ou partie de ces livres — soit à la charge des municipalités, soit grâce aux subventions d'Etat. De même, dans de nombreux établissements secondaires, fonctionnent des bourses aux livres, où les parents peuvent revendre les livres de l'année précédente et acheter ceux de l'année à venir.

On peut toutefois douter que ces solutions soient parfaitement satisfaisantes. Le livre prêté ou acquis pour un an n'est jamais vraiment un outil personnel de l'élève. Celui-ci ne peut pas, en particulier, « faire » son propre livre comme le souhaitent certains auteurs et professeurs. Il doit pouvoir, par exemple aussi, écrire dans les marges, sou-

ligner des mots, au besoin même découper des pages... Il a besoin, aussi, d'ouvrages de référence qui peuvent lui servir pendant de longues années. Il n'est pas exclu, d'ailleurs, que même des livres, spécialement conçus pour un niveau d'études donné, ne puissent pas, encore, rendre des services les années suivantes, ne serait-ce que parce qu'on peut s'y reporter pour se remémorer certaines notions supposées assimilées et connues. Et n'est-il pas intéressant aussi que, dès son jeune âge, l'enfant commence, même avec des ouvrages scolaires, sa propre bibliothèque ? « Livre mon ami » ? mais qu'est-ce qu'un ami dont on sait qu'on ne le fréquentera qu'un an ?

« La vraie gratuité suppose que l'enfant garde le livre », affirme donc M. Biemel (OCDL) et M. Brossollet enchérit : « La gratuité donnée et reprise est une pénurie organisée par un Etat qui ne peut pas mettre le prix à ses promesses. »

Alors quelle solution ? Tout simplement une allocation d'études qui permettrait aux familles défavorisées d'acheter, donc aux enfants de posséder, ces livres — et peut-être aussi les autres matériels pédagogiques qui ne relèvent pas de l'imprimé. Alors peut-être les chances d'une véritable démocratisation de l'enseignement seraient réunies, non peut-être pas seulement dans la gratuité des livres ou fournitures scolaires, mais dans l'égalité possible pour chacun d'accéder aux sources, aux outils et aux aides du savoir.

Pierre-Bernard Marquet



vos expériences

l'éducation sexuelle

Un stage « de sensibilisation » a réuni, l'année scolaire dernière, à la Cité technique de Compiègne, cinquante-quatre enseignants et parents d'élèves, sur l'éducation sexuelle. Un questionnaire d'évaluation adressé ensuite aux participants a reçu vingt-six réponses. De l'avis général ce stage a permis une réflexion personnelle plus approfondie sur soi-même et le rôle du professeur et une prise de conscience des difficultés de cette éducation sexuelle, ainsi que des erreurs commises ou possibles. Conclusion générale aussi, l'éducation sexuelle ne peut être séparée de l'information et une formation psychopédagogique est indispensable aux enseignants. D'où les vœux exprimés par les participants.

A PROPOS de l'éducation sexuelle, le débat a été élargi et les remarques suivantes ont été formulées.

- Les enseignants se sentent démunis devant le comportement de leurs élèves et leurs problèmes affectifs ; ils éprouvent un besoin impérieux de formation psychopédagogique pour jouer leur rôle d'enseignants et d'éducateurs. Les problèmes relationnels au sein d'une classe ayant un retentissement certain sur la transmission du savoir, cette formation permettrait une meilleure compréhension des élèves, une meilleure adaptation du professeur à leurs besoins et une plus grande efficacité sur le plan scolaire.

- Cette formation des enseignants

n'est pas exclusivement fondée sur le savoir mais doit être réalisée, en majeure partie, à partir de débats, en vue d'une préparation à la relation et la communication, c'est une formation humaine en vue de faciliter des prises de conscience.

- On ne peut dissocier information et éducation sexuelle, mais dire plutôt que l'éducation sexuelle a deux aspects : scientifique et psycho-affectif.

- Outre l'information scientifique prévue par la circulaire du 23 juillet 1973, les enseignants souhaitent pouvoir répondre aux questions des élèves touchant les problèmes de la vie sexuelle et relationnelle. Cette éducation doit être faite par les enseignants eux-mêmes et non par un groupe extérieur qui est censé éduquer des enfants qu'il ne connaît pas, qu'il ne reverra jamais ensuite, donc pour lequel il ne pourra pas contrôler les effets de son intervention.

D'où la proposition suivante :

Les professeurs chargés de cette éducation seraient volontaires et recevraient une formation spécifique — le stage montre qu'il est possible d'en trouver un nombre suffisant au sein de chaque établissement pour ce travail.

Ces professeurs interviendraient dans les classes de leurs collègues sur la demande de ces derniers, eux-mêmes porteurs du désir formulé par les élèves, pendant les heures de cours ou dans le cadre des 10 % et dans la limite de quelques heures dans l'année, pour chaque classe, tout ceci étant organisé au sein de l'équipe pédagogique chargée d'une classe ; pourraient se joindre à eux l'infirmière, le médecin scolaire et la psychologue scolaire, de façon à constituer une équipe éducative.

Les professeurs spécialisés dans cette éducation sexuelle bénéficieraient soit d'une décharge d'horaire (une à deux heures par semaine), soit d'heures supplémentaires.

Eventuellement, si l'équipe pédagogique estime nécessaire de faire appel à des animateurs extérieurs (médecin, psychologue), elle pourrait les choisir en accord avec le chef d'établissement, sur des critères de compétence et de formation universitaire et pédagogique.

Cette organisation fonctionne actuellement dans ces conditions

dans le cadre de la recherche pédagogique, sous contrôle de l'INRDP, à la Cité technique de Compiègne, au CES de la rue d'Ulm de Compiègne et dans douze autres établissements de France.

Simone Meyssonnier
Professeur

vos opinions

l'espace est éducatif

LA PARUTION récente de plusieurs ouvrages — dont la revue *l'éducation* a déjà rendu compte — laisse espérer que nous sommes à l'aube de l'élaboration en France d'une véritable théorie de l'espace éducatif. Et pourtant, nous revenons de loin !

- Les causes du blocage observé jusqu'ici en ce domaine nous semblent de deux ordres différents mais complémentaires :

- la croyance que l'enfant est un « modèle réduit » de l'adulte et que l'éducation a pour principal objectif de conduire le premier à ressembler le plus vite possible au second. Cette croyance mise en doute progressivement conservait son bastion le plus solide sur le plan de son expression architecturale, puisque ce n'est que très récemment que le « modèle napoléonien » a subi, sur ce plan, ses plus importantes altérations ;

- une absence de pluridisciplinarité des recherches dues aux cloisonnements aussi bien des sciences humaines que des administrations. De ce fait, l'on a assisté à des évolutions sans grands points communs de convergence. Evolution des doctrines pédagogiques — la plupart du temps négligeant les outils immobi-

liers ou mobiliers quand bien même ces doctrines n'allaient pas jusqu'à renier ou supprimer ceux-ci — d'un côté, et évolution des techniques de construction de l'autre, sans que ces dernières, faute d'information suffisante sur les besoins des « usagers », puissent se mettre au service de ceux-ci. D'ailleurs qui le souhaitait ?

Cette époque, qui n'est pas encore lointaine, aboutissait donc sur le plan de la théorie à deux sortes de production : des « programmes de construction » exprimés en normes descriptives plus qu'exigentielles, d'une part, et, d'autre part, à des « ouvrages catalogues » qui n'étaient à tout prendre que des tentatives timides pour remonter de la « forme » aux fonctions sous-jacentes, lorsqu'il ne s'agissait pas, plus prosaïquement, de publications de « circonstance » avec préfaces « officielles » et choix de photographies fondé sur le « copinage ». De cette époque, que l'on peut souhaiter révolue, surnagera peut-être « l'architecture scolaire » de De Brigode (1) : intéressante tentative, mais insuffisante malgré tout, aussi bien dans les informations données que dans les raisonnements tenus.

● L'élaboration d'une véritable doctrine doit tenter évidemment de dépasser les critiques souvent viscérales portées sur les réalisations passées et présentes. Par là même on redécouvre ce fait que l'un des usagers de l'école, c'est l'enfant, et qu'à tout prendre, l'architecte, le constructeur est confronté vis-à-vis de lui au même problème que lorsqu'il construit pour des « marginaux » : immigrés, relogés, etc., pour lesquels les normes « habituelles » constituent autant de contraintes souvent insupportables, et qui entraînent des réactions de défense dont le bâtiment fait les frais faute de pouvoir faire « payer » ceux qui l'ont construit.

Il fallait donc non pas connaître cette catégorie d'usager — car les sciences humaines apportent sur ce sujet une abondance d'enseignements — mais redécouvrir une pratique architecturale dont la richesse semble diminuer au fur et à mesure

que l'on avance en âge : les portes, les fenêtres, le plafond, le sol ne sont pas pour l'enfant des objets aussi simples et aussi inaperçus que pour l'adulte. Telle semble la démarche entreprise par Denner et Dana (2) dans un livre qui sera plein d'enseignements pour les architectes et qui s'inscrit dans la démarche de la « poétique de l'espace » de Bachelard. Cet ouvrage, qui offre plus de solutions pratiques, nous semble-t-il, complétera donc le précieux livre de G. Mesmin (3) paru il y a quelques années et qui, le premier, à notre connaissance, pensait à l'environnement global de l'enfant. Cette démarche est incontestablement féconde car on s'aperçoit alors que, dans le trinôme : appartement familial — rues et espaces « libres » — école, le premier perd de l'importance aux yeux de l'enfant aussi bien sur le plan physique (surfaces de plus en plus restreintes) qu'affectif (absence des parents une partie de la journée), le second est de plus en plus dévalorisé — les rues ne devenant que des espaces à circuler — et qu'en conséquence, il convient que l'école assume des rôles « compensateurs » qu'on n'exigeait pas d'elle précédemment. Tout ceci s'inscrit, d'ailleurs, dans le même sens que les tentatives pour ouvrir l'école tantôt à plus de vie (intégration dans des « centres » culturels) tantôt à d'autres usagers (formation permanente notamment).

Une autre démarche, plus centrée sur l'éducation, tente de définir — à l'instar de Le Corbusier — ce que pourrait être la « machine à enseigner » de la seconde moitié du XX^e siècle. La nouveauté ici repose, d'une part, sur des essais même maladroits de critique « sur le tas » (4) qui ont le mérite d'enlever aux architectes et aux fonctionnaires le monopole de l'expression architecturale des besoins des usagers, et, d'autre part, par des essais pour rendre des bâtiments aptes à accueillir des pédagogies moins ritualisées, quand bien même les méthodes

souhaitées par les uns ne constituent pour le moment que des expériences ponctuelles. Tel est l'objet d'un petit livre récemment paru (5), clair, bref, et qui contient là aussi des principes directeurs que tous les architectes motivés pourraient accueillir favorablement.

Un mot, également, pour signaler le numéro spécial d'**Architecture d'aujourd'hui** (6) qui rompt lui aussi heureusement avec la tradition ennuyeuse des « numéros spéciaux catalogues » pour tenter lui aussi, à sa manière, de lier théorie et pratique, textes intelligents et photos lisibles.

● Nous sommes cependant encore loin de pouvoir crier victoire. Il nous paraît en effet qu'une rénovation de l'architecture scolaire doit passer inéluctablement par la réalisation du processus de recherches et de décloisonnements administratifs qui sont loin d'être encore assurés à l'heure actuelle.

En ce qui concerne la recherche, la situation française se caractérise encore par la rareté des études et par l'absence de communications qui frappe également les recherches effectuées jusqu'ici comme si celles-ci étaient plus ou moins inconsciemment jugées honteuses ou sans intérêt.

En premier lieu, il apparaît indispensable qu'une réflexion sur l'architecture et le mobilier fasse partie intégrante d'un programme de formation des enseignants, ce qui aurait le double avantage de ne pas cantonner ceux-ci dans une critique stérile et primaire dont le numéro spécial des **Cahiers pédagogiques** déjà évoqué en a été l'illustration et de préparer un dialogue enseignants-architectes-techniciens-promoteurs qu'il faudra bien un jour envisager de façon permanente.

En second lieu, on se doit de souhaiter que le ministère de l'Éducation nationale crée assez rapidement un organisme de recherche sur l'architecture et le mobilier scolaires, ce qui paraît la condition nécessaire également pour que les

(1) *L'architecture scolaire*. PUF, coll. « SUP-Éducateur », 1966, 132 p.

(2) Denner et Dana, *L'environnement de l'enfant*. Le Seuil, 1973, 188 p.

(3) G. Mesmin, *L'enfant, l'architecture et l'espace*. Casterman Poche, coll. « E 3 », 1971 (avec une réédition en 1974), 190 p.

(4) Numéro spécial des *Cahiers pédagogiques*, 95-96 de décembre 1970 : « Éléments d'un livre noir de la construction scolaire ».

(5) Ferran et Porcher, *L'aménagement de l'espace scolaire*. Delagrave, coll. « Éducation et pédagogie », 1973, 112 p.

(6) *L'architecture d'aujourd'hui*, n° 166, avril 1973. (5, rue Bartholdi, 92100 Boulogne-Billancourt).

études commandées par lui ou réalisées en son sein, ou menées par d'autres institutions, puissent recevoir le maximum de diffusion (7).

Enfin, il faut rappeler combien le rôle des revues d'architecture et de design — pour le moment fort modeste — pourrait avoir d'importance en vue de la diffusion de l'innovation auprès des concepteurs et des usagers.

En ce qui concerne les structures administratives, il n'est pas inutile de souligner combien certaines séparations sont de nature à rendre difficile une cohérence dans les politiques menées jusqu'ici. Signalons en deux — le clivage effectué entre les services s'occupant des constructions scolaires et ceux traitant des équipements mobiliers n'est pas sans expliquer en partie les disharmonies et les lacunes qui apparaissent entre les uns et les autres en France et explique sans doute combien l'évolution actuelle, notoire, de l'architecture scolaire n'a pas encore vu une évolution semblable et pourtant inéluctable en ce qui concerne les mobiliers scolaires.

Sur un autre plan, l'éparpillement des compétences en matière de constructions publiques (et notamment d'industrialisation des bâtiments) explique en partie pourquoi, en France, on assiste à ce paradoxe : on industrialise à moindre prix et souvent à médiocre qualité beaucoup d'objets (mobiliers et immobiliers) tandis qu'on réalise, simultanément, à grands frais, quelques réalisations prestigieuses mais qui ne dépassent pas le stade du prototype. Sociologiquement, ces deux tendances s'entretiennent mutuellement.

Pourtant, on ne peut qu'être frappé par la convergence de certaines initiatives prises par le ministère de l'Éducation nationale (pour sa politique de constructions scolaires du second degré), par le ministère de l'Équipement (pour le concours « jeu de construction » notamment) et, bien sûr, par des organismes comme le CORDA et le « Plan construction ». Ne conviendrait-il pas que ces convergences se concrétisent

par une politique commune d'industrialisation plus « ouverte », donnant la priorité au « second œuvre » (qui, financièrement, est loin maintenant d'être second dans le coût global d'une construction) et dont le secteur des constructions scolaires pourrait être l'un des premiers bénéficiaires ? Ce serait en tout cas le moment de faire avancer en même temps une théorie naissante de l'espace éducatif et des politiques dont la réorganisation apparaît possible.

Robert Bonnet

vos réactions

« L'éducation pourquoi et comment »

Dans un article intitulé « L'éducation pourquoi et comment » paru dans le n° 203 du 28 février de **l'éducation**, M. Louis Porcher écrit cette phrase : « Toute action et l'on rougit d'avoir à rappeler que Platon, le premier, l'a montré, est organisation de moyens en vue d'atteindre une fin. ». C'est là poser excellemment le problème.

L'auteur tire de ces prémisses des conclusions intéressantes sur la nécessité d'une méthodologie rigoureuse menant à des objectifs éducatifs scientifiquement définis. Ma démarche réflexive est sensiblement différente et peut être complémentaire. Expliquons-nous.

S'il faut organiser nos moyens en vue d'atteindre une fin, il est d'évidence qu'il faut d'abord poser cette fin et la définir avec clarté. Mais quelle que soit la rigueur scientifique des méthodes, la finesse de l'analyse socio-économique, la détermination complète de tous les paramètres psychologiques historiques ou politiques, il reste, et l'auteur l'admet d'ailleurs, sans s'y attarder, que l'objectif éducatif est avant tout un choix philosophique. La fin que vise le processus éducatif, c'est l'adulte de demain, horizon 90. Que voulons-nous que soit cet adulte ? Quel modèle d'homme pour quel type de

société ? Il y a tant de paramètres inconnus ! L'ordinateur le plus complexe et le plus moderne ne peut résoudre un problème sans avoir été convenablement programmé. La science la plus rigoureuse échoue à déduire, quand il lui manque au départ un trop grand nombre de données contrôlables. Le choix philosophique qui nous incombe ne peut trouver dans la science qu'un appui précaire ; nous savons mal ce que nous sommes, nous, société de 1974 et pas du tout ce que nous serons en l'an 90. Alors que faire ? Il faut pourtant choisir, « nous sommes embarqués » disait Pascal, et notre choix raisonnable sera peu ou prou un pari.

Un des termes de l'équation semble pourtant présenter une base plus solide et fiable. L'homme lui-même, l'homme qui change peu depuis des millénaires, Protée aux mille images, mais toujours semblablement placé à son poste dans l'Univers, avec les mêmes douleurs, les mêmes colères, la même inquiétude devant l'inconnu et la mort. Que savons-nous de plus que Platon ? Je veux dire sur l'essentiel : rien.

L'adulte réalisé dans sa plénitude était déjà, il y a 2 500 ans, celui qui alliait le savoir faire, le savoir dire, et le savoir être. L'homme, objectif et finalité de l'éducation, que nous avons à définir et à organiser ; l'homme, capable de s'adapter aux techniques nouvelles, aux situations à venir quelle que soit la marge d'erreur des futurologues, devra être en possession de toutes ses armes.

Apprenons lui à connaître son propre corps, à savoir regarder, entendre, toucher et fabriquer, à maîtriser sa pensée, apprenons lui le langage logique, exercice et gymnastique de la raison ; le langage culturel qui l'enracine au pays des hommes, à une civilisation, le langage social et les techniques d'intégration au monde concret où il vit.

Apprenons lui les deux ou trois mots de la sagesse millénaire et par exemple : tous les hommes sont filés du même tissu vivant, déchirer la toile en quelque point, c'est se blesser soi-même. Cela peut s'appeler l'amour du prochain, l'amour des autres ou le sens de la communauté humaine.

Henri Brunel
Proviseur

(7) Signalons notamment le séminaire de recherches de Mme Kohn et M. Pereny « Architecture, équipements et pédagogie » ouvert dans le cadre des enseignements de l'université expérimentale de Paris VIII Vincennes.

Il n'y a pas de mauvais élèves. Mais il y a des élèves qui ne connaissent pas leur langue.

Comme ses aînés, le ROBERT en 7 volumes et le PETIT ROBERT, le MICRO ROBERT met en œuvre une conception de la langue et de son apprentissage. Dictionnaire alphabétique concis et complet le MICRO ROBERT est aussi, grâce à l'analogie, un manuel de vocabulaire.

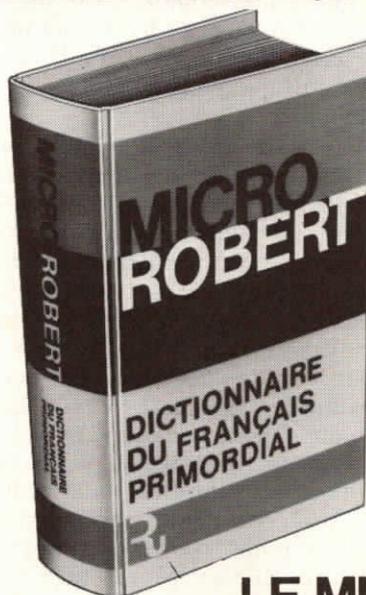
Ses renvois aux synonymes et aux contraires, les rapports qu'il établit entre les mots permettent aux élèves de vérifier et de contrôler leurs connaissances, mais aussi de les enrichir. Dictionnaire vivant, il résout par l'exemple les difficultés grammaticales.

Dictionnaire complet, il ne laisse dans l'ombre ni la prononciation, ni l'orthographe, ni les règles d'emploi, ni la conjugaison des verbes. Il constitue le complément naturel aux grammaires et aux manuels utilisés en classe.

En 30.000 mots imprimés en couleur (l'orthographe se fixe mieux dans la mémoire), agréable à lire, il illustre parfaitement la langue courante sans omettre pour autant les termes scientifiques, littéraires et archaïques.

Le MICRO ROBERT sera pour les élèves le premier pas vers une culture moderne.

Dans toutes les librairies : 31,00 F seulement.



LE MICRO ROBERT
Un ROBERT pensé pour les jeunes.

Avignon continue...

... mais, comme toute institution bien vivante, on sent d'intéressants indices de renouvellement. Passé la flambée quasi révolutionnaire de 1968, le festival de cette année a pu paraître sage, mais reste l'un des hauts lieux de la création.

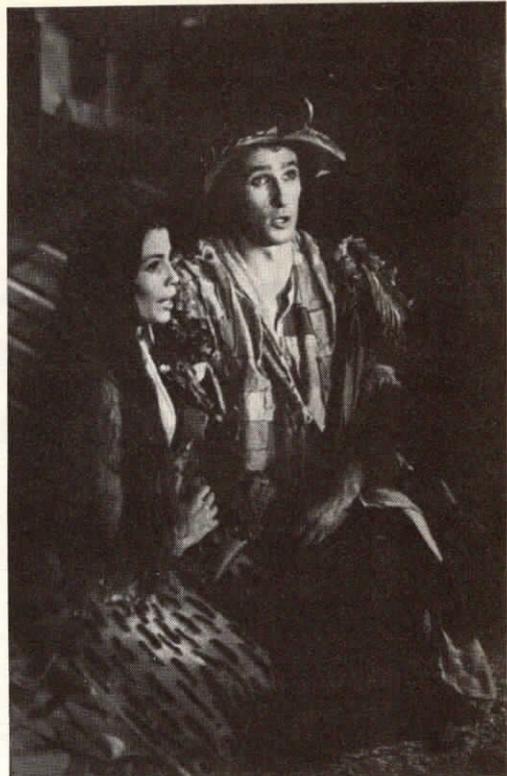
DEPUIS deux ans on nous annonce la fin d'un festival, la naissance d'un autre. La fin de l'exubérante abondance née de 68, le regroupement dans plus d'unité de ce qui commence à s'éparpiller et à s'exténuier. Mais le changement cette année est venu d'ailleurs.

La presse l'a signalé avec des réactions très diverses : la politique, les grandes forces politiques — *in* et *off* elles aussi, comme on dit ici pour les spectacles — ont été présentes, actives, « participantes ». *In*, nos ministres de l'Education, de la Culture et de la Jeunesse et des Sports ont rendu visite au Festival, ce qui, après tout, peut paraître normal. Avignon n'est-il pas la plus grande rencontre nationale de la jeunesse et de la culture en France ? C'était pourtant la première fois que le gouvernement marquait un tel intérêt pour Avignon. *Off* : François Mitterrand lui-même s'est déplacé pour parler de la culture à l'Hôtel-de-Ville ; c'était à l'issue de trois journées socialistes consacrées aux « minorités culturelles en France et aux orientations pour une politique d'action culturelle ». Le parti communiste, qui avait organisé une semaine « Nouvelle critique » (rapports cinéma et politique), a envoyé Roland Leroy qui a conclu

lui aussi cinq journées d'étude en dialoguant avec un large public sur la politique du Parti concernant culture et jeunesse. (Pendant que se tenait un autre colloque. Celui de « Foi et culture » du 26 au 31...).

Ce qui est étonnant, c'est qu'à cette large stratégie correspond un net « refroidissement » du bouillon de culture politique qu'a été Avignon depuis sept ans.

C'était déjà assez sensible l'an dernier, ça l'est devenu bien davantage encore : les jeunes gens rassemblés en Avignon ont perdu beaucoup de leur violence et de leur passion politiques. Les hippies ont été chassés de la place où ils entretenaient l'an dernier encore, en sourdine, une certaine présence contestataire. Et cette « révolution » qui faisait pendant un mois l'essentiel de l'échange et du brûlant dialogue quotidien, il semble que la voilà digérée en partie, assimilée, au point de devenir objet de culture. Elle est représentée ou évoquée dans la plupart des spectacles avignonnais. Dans *Holderlin*, dans *La poupée*, dans *Soldats* ou *Le retour de Graully*, ou dans *La tribu* de Gatti (au Théâtre ouvert). Elle intervient comme un pur et simple placage dans des spectacles où elle n'avait manifes-



« La flûte enchantée »

tement rien à faire comme dans ce gentil *Fléau des mers* où — Dieu sait pourquoi — viennent gronder de temps en temps quelques accents de la Commune...

Quasi institutionnalisée, la révolution est devenue bien gentille... « On y danse, on y danse » mais on ne paraît plus décidé à la faire pour le moment. Voilà qui est nouveau.

Le théâtre musical qui, depuis trois, quatre ans, se révèle une des formes les plus originales de la création avignonnaise, s'est tout à fait imposé cette année. Au cloître des Célestins, *Ubu à l'Opéra* de George Wilson et Antoine Duhamel a été une parfaite réussite — sans doute la plus évidente du festival. La symbiose musique-texte est parfaite, résultat de l'intimité d'un long travail commun. Les interprètes, tous excellents, passent de la voix à l'instrument (à la trompette, au saxo ou à l'hélicon) avec la même violence percutante. Le texte ainsi traité prend ses vraies dimensions mythiques et décolle jusqu'à sa signification la plus éclatée.

Au cloître des Carmes *La flûte enchantée* de Mozart était inter-



« Ubu à l'Opéra »



Alvin Ailey City Center Dance Theater

prétée par les stagiaires de l'Opéra Studio de Paris. Depuis qu'on attendait l'Opéra en Avignon ! Voici l'un des plus riches de tout le répertoire lyrique : cette *Flûte* qu'on a l'habitude d'entendre chantée par les voix les plus célèbres, livrée ici à la jeunesse, à des étudiants encore fraîchement formés. Certes la comparaison n'est pas possible mais l'équipe a une telle foi, elle réalise une si juste adéquation entre l'âge des rôles et celui des interprètes que l'enchantement opère. Cette nuit offerte à Mozart a dû plaire à Jean Vilar qui s'étonnait et se réjouissait de la belle audace des jeunes à qui tout, et dans le meilleur sens des mots, est permis.

Je n'ai pu voir que la dernière répétition du *Rabelais en liesse*, opéra choral, instrumental et électro-acoustique de Guy Reibel. Cette grande fête, à laquelle Rabelais nous invitait, dans son « abbaye de Thélème », Guy Barrat a dû l'enfermer dans le jardin du cloître des Célestins où elle m'a paru singulièrement à l'étroit. Mais la verve du compositeur, qui joue des techniques de notre temps, offre à sa partition de nouvelles dimensions.

Quatre spectacles (avec *Les liaisons dangereuses* de Claude Prey) qui ont prouvé, dans cette mani-

festation polyvalente d'Avignon, que cette « forme » du théâtre musical est la plus originale, la plus riche d'avenir.

La Cour d'Honneur a été presque consacrée à la danse. Seule la Compagnie du Cothurne, dirigée par Marcel Maréchal, y donnait ses trois spectacles. Nous avions vu cet hiver à l'Odéon le *Fracasse*, nous reverrons bientôt à Paris *La poupée* d'Audiberti avec l'excellente Francine Berger. Je crains qu'*Hölderlin* ne quitte pas les murs d'Avignon. De cette longue pièce de Peter Weiss, Maréchal donne une représentation intelligente, mais chargée de tant d'intentions (au-delà du propos politique, le psychanalytique, le lyrique, l'onirique...) que le spectacle trop long (quatre heures) paraît lourd et désordonné.

Non, il ne semble pas, malgré le succès des ballets — ceux de Cuba et du Alvin Ailey City Center Dance Theater — que le Palais ait été cette année le vrai centre du Festival. C'est une autre de ces constatations générales qui marquent l'évolution d'Avignon. Il est temps de reconsidérer l'économie de cette immense manifestation à

la fois trop liée à ses souvenirs et trop chargée d'apports nouveaux mal assimilés.. Temps de faire le point. Par exemple dans cette large banlieue du festival, cet *off*, où se bousculent dans la plus grande confusion le pire et le meilleur. (Deux remarquables réalisations dont j'aurais aimé avoir la place de parler : *Soldats* de Carlos Reyher par le Théâtre éclaté d'Annecy et, surtout, ce très original *Nuage amoureux* de Nazim Hikmet réalisé par le théâtre de Liberté de Mehmet Ulusoy.) Même le meilleur laisse un souvenir « contrarié ». Dans des locaux improvisés, mal adaptés, il fait horriblement chaud, on est souvent assis par terre, on voit mal... A un tel traitement le plus grand amour du théâtre s'essouffle. Je le sais bien, on a beaucoup aimé cela depuis 68 (et moi aussi !). Mais aujourd'hui, c'est d'autre chose que l'on a besoin, sans pour autant que rien ne s'embourgeoise. De toute façon, la marge est encore grande...

Certes, Avignon reste un des endroits de France où il se passe en été le plus de choses — de celles qui intéressent la jeunesse — mais il est temps d'espérer son renouvellement. C'est sa jeunesse justement qui en dépend.

Georges Rouveyre

poésie quotidienne

des recueils

DANS le vaste lot de plaquettes, anthologies et poèmes-tracts récemment reçus, signalons le recueil de Jean-Marie Le Sidaner : *Lexique-Les mains* (1), ainsi que celui du délicat et discret poète qu'est Pierre Moussarie, qui vient de publier *Pain de ferme* (2). Parmi les feuilles volantes mentionnons *Intersigne*, d'Alain Roussel (3) et, revenant aux recueils, citons deux plaquettes de Robert Prade : *L'île* ainsi que *Dix-sept poèmes pour aller plus près du soleil* (4). Chez P.-J. Oswald : *Histoires vraies suivi de Irlande du sud-Irlande du nord*, de Paol Keineg : des poèmes traduits du breton avec beaucoup plus d'autres choses en regard que le seul texte original (5). Jacques Charpentreau nous donne, sous le titre *Le romancero populaire* (6) une magistrale anthologie de poèmes qui relatent la vie quotidienne, disent l'espoir de la changer, content l'histoire vivante du peuple, chantent l'amour et la révolte, la joie et la peine, la lutte et le rire. Signalons aussi les *Poèmes de cape et de paix* (7) de Bernard Martin, qui viennent de paraître dans la collection « La grisière », avec un avant-propos de Pierre Béarn.

Minou Drouet ou Sabine Sicaud ? Voici qu'à l'âge de quinze ans Florence Ruffin vient de publier

Le chapeau sur la chaise (8), recueil dont l'ensemble est étonnant par la maturité qu'il manifeste, l'unité de ton qui s'y révèle et par une sorte de désenchantement qui s'amplifie au fur et à mesure que le verbe de Florence Ruffin se fait plus riche et plus dense. Jean-Paul Mestras donne, avec *Le retour d'Ulysse* (9), le récit d'une Odysée personnelle et quotidienne, avec ses départs et ses retours, ses ambitions du large et ses besoins de havre. Jean Guichard-Meili nous offre *Récits abrégés* (10), forme originale et attirante de poésie magistralement illustrée par Vieira Da Silva. Quant à Claude Vercey, il nous propose le résultat de ses chimies oniriques dans un petit opuscule intitulé *Accident sur planète provisoire* (11).

N'omettons pas, enfin, de signaler le *Francis Ponge* que publient aujourd'hui les éditions Seghers dans leur fameuse collection « Poètes d'aujourd'hui » (12). Il se révèle en effet à la fois passionnant et utile pour les maîtres, notamment à cause de l'étude introductive de Marcel Spada, captivant et incitant à une plus large lecture du poète par les élèves, grâce à sa partie anthologique, où ils pourront rencontrer et savourer des textes comme : « Le lézard », « La chèvre », « L'ardoise », etc.

D'un autre côté, il ne faudra pas manquer les comptines, remplies d'inventions et servies à merveille par la typographie, les couleurs,

les graphismes de Michel Martre que J.-H. Malineau a fait paraître sous le titre *L'un après l'autre ou l'un dans l'autre* (13) dans la collection dirigée par François Ruy-Vidal. Dans cette même collection, François Ruy-Vidal a adapté pour les enfants d'aujourd'hui le thème de « Poucet ». Son texte aussi bien que les illustrations de Claude Lapointe appartiennent au domaine poétique. *Le pense-bêtes* (13) de Jérôme Peignot, douze portraits d'insectes où la science et l'humour se marient, paraît également dans cette série qui déclare pertinemment : « Il n'y a pas de littérature pour les enfants : il y a la littérature. Il n'y a pas de couleurs pour les enfants : il y a les couleurs. » Et, concluons-nous, il n'y a pas de poésies pour les enfants : il y a la poésie.

(13) Bernard Grasset, coll. « Grasset-jeunesse », 1974.

des revues

VOICI le premier numéro d'une nouvelle revue : *L'art et l'esprit*, qui est dirigée par Hélène Appel et cherche à constituer un ensemble de portraits et d'évocations autour d'artistes travaillant sur un même thème d'ordre plastique. La confrontation des textes poétiques et des reproductions en couleurs est extrêmement intéressante. Le numéro 5 de *Promesse* s'intitule « Les fusils poétiques ». Michel Clevenot y a rassemblé, images à l'appui, cinquante-cinq textes percutants et il nous offre cette brassée de paroles ardentes, aiguës, brûlantes comme des baïonnettes. *Le puits de l'ermite* présente, dans son dernier numéro, Giani Espo-

(1) Ed. Encres vives, coll. « Manuscrits ».

(2) Ed. Gerbert, 15000 Aurillac.

(3) Alain Roussel, 30, rue Félix-Cadras, 62100 Calais.

(4) Les cahiers de la Lévière. 1974.

(5) Paol Koenig, *Histoires vraies...* P.-J. Oswald, 1974, 124 p., 12,30 F.

(6) Jacques Charpentreau, *Le romancero populaire*. Ed. ouvrières, 1974, 168 p., 18 F.

(7) Ed. Saint-Germain-des-Prés. 1974, 88 p.

(8) L'amitié par le livre, 50910 Blainville-sur-Mer, 1974, 94 p.

(9) Jean-Paul Mastras, *Le retour d'Ulysse*. Ed. Caractères, 1974, 44 p.

(10) Ed. Galanis, 1974, 130 p.

(11) Ed. Le dé bleu, Louis Dubost. Malay, 71460 Saint-Gengoux-le-National.

(12) Marcel Spada, *Francis Ponge*. Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », n° 220, 1974, 192 p., 15 F.

sito poète. *L'envers et l'endroit*, de Charles Autrand, consacre l'Anthologie permanente de son dernier cahier (n° 13) au poète Edmond Humeau. Toujours égale à elle-même, la revue *Caractères*, dirigée par Bruno Durocher, publie son numéro 16-17 au sommaire duquel Raymond Dathel figure en bonne place après une présentation d'Edmond Humeau. Cependant que *Sud*, dans son numéro 12, rend hommage à Jean Ballard, l'ancien directeur, récemment disparu, des célèbres *Cahiers du Sud*, par la plume de Jean Malrieu, Jean Tortel, Raymond Jean, Louis Braquier et Léon-Gabriel Gros.

Le n° 75 d'*Encres vives* répond bien à l'exergue de Michel Deguy : « Faire parler la langue contre ses contraires. » Laboratoire d'essai plutôt que célébration d'œuvres immuables dans leur achèvement, *Encres vives* présente, un peu comme *Tel quel*, le résultat (provisoire) de recherches poétiques dont la plupart portent sur l'éclatement du langage et nous offrent parfois de prenantes découvertes : ainsi, ici, le texte de Robert Marty : « Mycènes - Messine », illustré par Gérard Thivet. Au même sommaire : « Fragmentaires » de Serge Velay et « Limen » d'Hélène Mozer.

Christian Da Silva donne une nouvelle formule à la revue *Verticales 12* qu'il dirige. Désormais chahivraison sera consacrée essentiellement à un poète, introduit par un de ses aînés et donnant, par ailleurs, la place de s'exprimer à un plus jeune. Parallèlement, la revue reproduira les créations d'un peintre, ami du poète, qui auront été inspirées par son œuvre ou serviront d'illustrations à celles-ci. C'est ainsi que le numéro double 19-20 est centré sur Pierre Dhainaut, présenté par Bernard Noël pour le texte d'introduction et par le peintre Jacques Lacombe pour les illustrations.

Création présente en son tome IV, outre des textes de deux jeunes poètes, Michelle Tran Van Khai et Marc Petit, ainsi que quelques belles pages de Roger Caillois intitulées « Epars et sursitaires », des inédits de Victor Segalen : Douze *Stèles* en plusieurs versions manuscrites (et toutes rejetées). *L'impératrice dit* n'en comporte pas moins de dix (c'est une onzième qui fut publiée), des dédicaces, des extraits de lettres en rapport avec les poèmes, des dessins, le tout dû à Mme Joly-Segalen qui avait déjà rassemblé, pour les *Immémoriaux* (coll. 10/18) les notes et les indications ethnographiques relevées par son père afin de permettre à celui-ci de décrire avec sûreté les coutumes des Maoris du début du XIX^e siècle. Les quatre-vingts pages que

nous livre *Création*, à propos de ces *Stèles* inédites sont d'un exceptionnel intérêt. Leur lecture, outre qu'elle pourra révéler ou accroître la connaissance d'un écrivain et d'un poète fort injustement ignorés, montrera aux adolescents que, comme le dit Char, le poème émerge d'une imposition subjective et d'un long — et pour certains interminable — choix objectif.

Le numéro 22 de *Plein Chant* est, quant à lui, consacré à la fatrasie, ce genre de divertissement qui apparut au milieu du XIII^e siècle en Picardie en réaction aux idéaux chevaleresques douceâtres et qu'a bien étudié Lambert C. Porter. Enfin *Commune mesure*, revue poétique animée par J.-H. Malineau et Yves Sandre, vient de sortir son dixième numéro, intitulé « Poèmes brefs ». Il ne le cède en rien aux précédents en qualité. Ce n'est pas un mince éloge.

deux livres

Bernard Delvaille
La nouvelle poésie française
Seghers, 1974, 614 p., 24 F

CETTE ANTHOLOGIE, dit en substance l'auteur dans un court avant-propos, est un livre d'humour qui « ne se veut pas consécration mais ouverture et pari ». Dès lors Bernard Delvaille, en rassemblant dans ces pages des extraits de l'œuvre d'une centaine de poètes d'expression française de moins de quarante ans, qu'il aime et en qui il croit, se préoccupera de prouver que dans ce pays, outrageusement conservateur et rétrograde tant sur le plan artistique que dans le domaine des mœurs, qu'est la France, « il est encourageant de constater que la poésie n'a rien perdu de la vivacité qu'elle avait à la fin du siècle dernier ou entre les deux guerres », et cherchera à montrer que la jeunesse actuelle a une idée de la poésie qui ne corres-

leurs adresses

L'art et l'esprit - 75 rue Saint-Dominique, 75007 Paris
Promesses - 5 rue Bayard, 75008 Paris
Le puits de l'ermite - 6 place Maurice-de-Fontenoy, 75012 Paris
L'envers et l'endroit - 1 rue de Saint-Exupéry, 94800 Villejuif
Caractères - 7 rue de l'Arbalète, 75005 Paris
Sud - Jean Malrieu, 13 rue de Friedland, 13004 Marseille
Encres vives - Michel Cosem, Engomer, 09800 Castillon-en-Couserane
Verticale 12 - Christian Da Silva, Boîte postale 4, 12300 Decazeville
Création - Marie-Jeanne Durry, ENS de jeunes filles, 48 boulevard Jourdan, 75014 Paris
Plein chant - Edmond Thomas, Bassac, 16120 Châteauneuf-sur-Charente
Commune mesure - 7 rue d'Estournelles-de-Constant, 92130 Suresnes

pond plus à celle de leurs aînés, qu'une « nouvelle culture » s'est élaborée et se développe en se nourrissant d'errances, d'angoisse, de violence et d'aventure. C'est dire que cette anthologie est le résultat d'un choix davantage passionnel qu'objectif, que son orientation est explicitement révélée et que la plupart des reproches qu'on pourrait lui faire tombent dès lors d'eux-mêmes.

Effectivement, la lecture nous confirme qu'à travers la diversité des inspirations et des écritures il est des constantes que Bernard Delvaille est arrivé à faire surgir d'une façon frappante. Malgré des lacunes considérables — mais, il l'avoue lui-même, pour y remédier il lui aurait fallu retenir trois cents poètes et non point cent — il parvient à donner une image plus nette de la poésie nouvelle, tant en ce qui concerne ses formes privilégiées d'expression, dont certaines n'hésitent pas à faire voler en éclats le langage, que ses thèmes favoris, tels que la pop music, le voyage, le sexe, la drogue, la solitude et l'angoisse ressenties au cœur même des mégapoles... Surtout il fournit pour la première fois au lecteur la possibilité de connaître Denis Roche, Daniel Biga, Franck Venaille, Pierre Dargelos, Serge Sautreau, Jean Orizet, Daniel Oster, Michel Cosem, Christian Da Silva, André Benedetto, etc. Tous noms qui expriment la diversité et la vigueur de la nouvelle poésie française; tous noms que nous avons signalés au cours de nos chroniques.

Pierre Ferran

Françoise Renaudot
Il était une fois, Boris Vian
Seghers, 160 p., 25 F

QUINZE ANS après sa mort, Boris Vian, comme le dit Raymond Queneau, « est devenu Boris Vian », c'est-à-dire que son œuvre (romans, poésie, théâtre, chansons) ne s'est pas démodée, qu'elle paraît toujours aussi vigoureuse, aussi pleine de fantaisie et d'une secrète mélan-



colie, mais surtout que le personnage exerce une espèce de fascination, même sur ceux qui ne l'ont pas connu. Il est de la catégorie des « éveilleurs-provocateurs ». « Les vies parallèles de Boris Vian », que Noël Arnaud avait publié dans la revue *Bizarre* en 1966 (repris dans la collection 10/18) montrait bien le formidable potentiel poétique dont Boris Vian a disposé, dans de multiples directions.

Le livre de Françoise Renaudot retrace d'abord en quelques pages l'itinéraire de Boris Vian, marquant les principaux jalons de sa vie. Mais c'est surtout un magnifique album d'images. On retrouvera là des photos connues (le jeune Boris — treize ans — jouant aux échecs avec son petit copain Yehudi Menuhin; faisant du jazz — dix-huit ans — avec son voisin, François Missoffe, futur ministre). D'autres sont inédites ou moins connues. Voilà Saint-Germain-des-Prés avec Juliette Gréco, mutine et dodue, l'anniversaire de Bechet, Boris en Satrape du collège de Pataphysique, ses mariages, ses enfants, ses amis, des dessins, des portraits, des couvertures de livres, etc.

Toute une iconographie pour mieux connaître un homme dont se réclament tant de jeunes qui s'en font une certaine idée; ils pourront confronter légende et réalité grâce à un livre dont le titre n'aurait certes pas déplu à Boris Vian.

Jacques Charpentreau

le français malade

DE TOUS COTES, et à grand renfort d'exemples scandaleux, on se lamente sur notre belle langue française, qui est malade, qui se meurt, qui est morte d'être quotidiennement écorchée et violée par des barbares, même cultivés. Que se passe-t-il donc? Ceci que, sous nos yeux, et plus peut-être que cela s'est produit depuis trois siècles, le français se transforme (se déforme? se rajeunit?). Il était impossible que l'éducation ne s'engage pas à son tour dans le concert discordant des Docteurs Tant-pis et des Docteurs Tant-mieux qui se penchent à l'envi sur elle, avec tant de science et tant d'amour jaloux.

L'auteur de ce premier article souhaite d'abord que ses lecteurs, s'il en trouve, lui fassent part de leurs observations, voire de leurs indignations, mais il se doit de les avertir au départ, au besoin de les provoquer. Il n'est pas un savant qui tranchera du haut de son érudition. Il ne sera pas non plus un gardien du temple qui pleure sur des ruines. Il n'a pour ce qu'on appelle les règles ou le bon usage qu'un respect provisoire et toujours susceptible d'être remis en question. Le peu qu'il sait de l'histoire de sa langue maternelle l'a convaincu qu'erreur aujourd'hui peut être vérité demain, et réciproquement.

La seule exigence, s'il en faut une, à laquelle il accepte de se tenir, est qu'un énoncé soit compréhensible, ce qui, reconnaissons-le, n'est pas chose si courante. Exemple (banal) : une phrase isolée, telle que « Jean rencontre Jacques devant sa maison » est grammaticale, mais ambiguë... Elle est donc une « faute ».

Monsieur Nicolas



Bernard Musson, Milena Vukotic, Gilbert Montagné, Marcel Pérès et Paul Le Person dans « Le fantôme de la liberté »

l'imaginaire en liberté

QU'EST-CE que la liberté ? Le dernier film de Bunuel nous propose une réponse. Ce n'est pas cette liberté de type politique au nom de laquelle on condamne, on emprisonne — « pas de liberté pour les ennemis de la liberté », selon une formule connue —, on fusille même. Ainsi faisait Napoléon en Espagne, en 1808, et ses victimes mouraient aux cris de « A bas la liberté ». C'est, bien plutôt, l'imagination libre, et selon le texte bien connu du *Manifeste du surréalisme* : « le fonctionnement réel de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique ou morale ». Voici en effet un conteur qui, à la mode des romans picaresques ou du *Manuscrit trouvé à Saragosse*, accroche un récit à un autre en faisant d'un comparse du premier le héros du second ; qui nous

entraîne dans un monde où rien n'est *truqué* comme dans les films à fantômes, mais où tout obéit à une logique étrangère. Les lois physiques demeurent (on n'allume pas les bougies en soufflant dessus) mais le bon sens est constamment bafoué : une petite fille, enlevée de son école et disparue, accompagne pourtant ses parents chez le commissaire qui leur dit : « Vous avez bien fait de l'amener : cela facilitera les recherches. » Et la morale traditionnelle, et les convenances, subissent des assauts venus de toutes parts.

Cependant ces ironies et ces révoltes sont d'un ton bien apaisé, bien serein. Anticléricalisme, goût de la profanation et de la transgression, pieds de nez aux charmes discrets de la bourgeoisie, on retrouve tout cela, bien sûr, dans *Le fantôme de la liberté*, mais sans âpreté profonde. On dirait que

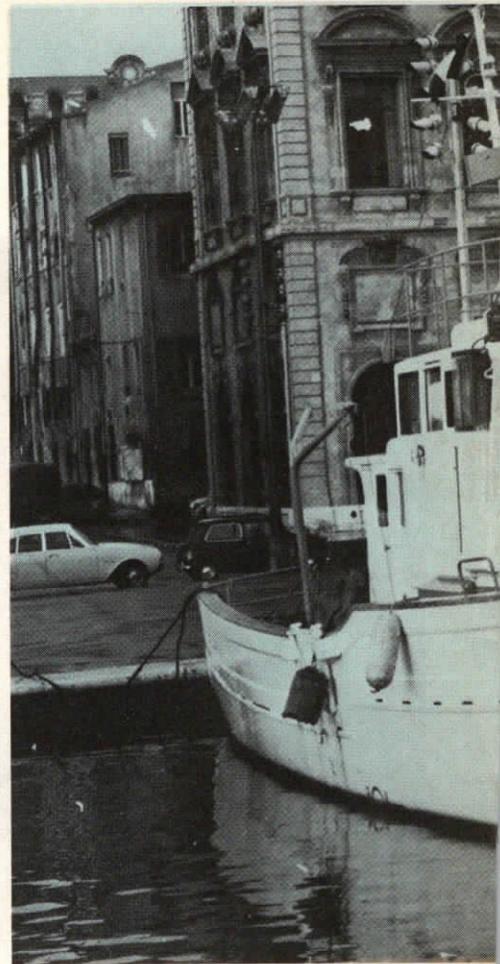
Bunuel, rejoignant après quarante ans les anathèmes que Breton fulminait contre les engagements politiques de certains de ses amis, ne veut plus pratiquer que la liberté du jeu, celle qui ne s'impose pas et qu'on n'impose pas, celle de l'esprit qui refuse, invente, crée et s'amuse.

Car on s'amuse beaucoup à voir ce film. Je n'y ai trouvé que deux faiblesses : la scène de Jean Rochefort chez le médecin, dont la « chute » est banale, et celle d'Hélène Perdrière à l'auberge avec son neveu, situation pénible, traînante et plate. En revanche, que d'invention et que de trouvailles, rapidement colportées par des spectateurs ravis : les photos qu'un inconnu donne à des petites filles, qui scandalisent et émoustillent les parents, et représentent... les grands monuments de Paris ; la classe de sociologie pour gendarmes chahuteurs ; l'auberge où séjournent, une nuit de tempête, quatre Carmes déchaux, une infirmière, le neveu et sa tante, un chapelier maso-exhibitionniste avec sa secrétaire, et un couple de danseurs espagnols. Car il y a quelques allusions à l'Espagne, bien sûr, et des détails qui appartiennent au blason poétique de Bunuel : les animaux (renard, coq, aigle, autruche), le fétichisme des chaussures, la violation de sépulture, le mystère de l'orage et du passage des heures de la nuit.

Rien de vraiment profond dans tout cela ; j'allais dire : rien non plus de vraiment neuf. Mais cette liberté totale de l'imaginaire qui démasque par sa seule présence les fantômes de la liberté, cette entrée tranquille dans le réalisme fantastique, ce détachement dans l'humour noir ou rose, cette aisance dans la pirouette, c'est bien une nouveauté de la part d'un Bunuel qu'on a connu plus violent et plus sombre. Nouveauté heureuse : on savoure cette fantaisie où il entre tant de talent, et où il demeure parfois un peu de génie.

Etienne Fuzellier

Marseille sur Océan



La vénérable station marine d'Endoume et la jeune UER des sciences de la mer et de l'environnement de Marseille-Luminy sont aujourd'hui devenues la capitale d'un immense empire océanographique, puisqu'il se développe sur trois continents. Douze groupes de recherche, quatre laboratoires, une centaine de chercheurs de haut niveau, quelque soixante techniciens, cadres, marins, ouvriers, une admirable équipe... une puissante entreprise aux destinées de laquelle préside Jean-Marie Pérès... Parmi les tâches multiples qui lui sont quotidiennes, la fertilisation marine d'une baie au Brésil, des recherches sur le peuplement marin, la protection d'espèces marines menacées... et peut-être, pour faire face à un avenir incertain, la mise en route d'une originale « thalassoculture » qui préservera le monde du spectre de la faim. On connaît encore trop mal les importants travaux de cette jeune science qu'est l'océanographie... et les difficultés auxquelles elle doit faire face. Paul Juif est allé voir sur place et a interrogé pour nous le professeur Pérès.

LA LUMIERE blonde d'une belle matinée. Des ruelles qui montent à l'assaut d'un rocher. La station marine d'Endoume domine l'anse de Maldormé et l'anse des Cuivres. Du haut de sa tour ronde qui perpétue la tradition des tours génoises, on a toujours surveillé la mer ; mais les canons de bronze de la batterie des Lions ne sont plus pointés vers le large. Il n'empêche que la station garde un petit air de fortin. C'est le poste avancé de l'océanographie française, la petite capitale de cet empire océanographique qui a planté le drapeau de Marseille sur trois continents. Ou, pour dire les choses autrement, c'est là que bat le cœur d'un centre de recherche multidisciplinaire qui compte parmi les plus actifs du vieux monde.

La maison est silencieuse. Une atmosphère feutrée. Des couloirs bordés de fichiers et d'armoires à collections font penser aux coursives d'un navire. L'interphone qui permet de communiquer d'un étage à l'autre évoque le porte-voix en usage dans l'ancienne marine. L'homme qui occupe le bureau amiral, le profes-



« L'Aliope », chalutier de 18,7 m de long : une des unités de la flotille servant aux recherches de la station marine d'Endoume.

seur Jean-Marie Pérès, membre de l'Académie des sciences, est aussi le patron de l'UER des sciences de la mer à l'université de Marseille-Luminy. Quand il n'est pas en déplacement à Paris (une trentaine de voyages par an) ou en mission à travers le monde (il rentre d'Argentine et du Brésil), il est le plus matinal des océanographes d'Endoume. A l'heure où nous le surprenons à sa table de travail, il a déjà rempli d'une fine écriture quatre feuillets du manuscrit du traité international *Marine Ecology* dont l'initiative revient à un éditeur allemand. Il consacre sa récréation du matin au remplissage de son pot à tabac, à sa première pipe et à l'accueil du visiteur...

souvenirs des temps héroïques

La station d'Endoume a été fondée, comme centre de zoologie

marine, par Marion en 1889, c'est-à-dire en un temps où la faculté des sciences de Marseille ne comptait pas deux cents étudiants. En 1947 Jean-Marie Pérès, qui avait fait ses premières armes de chercheur au Maroc, au musée océanographique de Monaco, au muséum d'Histoire naturelle, prit en charge la station marine d'Endoume. En ces temps héroïques, il assurait seul tout le travail de recherche et d'enseignement avec la collaboration de deux préparateurs temporaires et de deux agents auxiliaires.

Sans crédits et sans bateau, les premières collectes de matériel vivant devaient beaucoup au concours bénévole de pêcheurs au chalut et des plongeurs sous-marins utilisant les premiers scaphandres autonomes. Leurs apports permirent notamment la comparaison des peuplements des grottes sous-marines proches de la surface et des zones semi-obscurées ou obscures plus profondes. Du même coup, on disposait des moyens de vérifier l'importance de la lumière dans la distribution des végétaux et des animaux.

Par la suite, l'institution a bénéficié de l'appui efficace de deux grands directeurs de l'enseignement supérieur : Pierre Donzelot et Gaston Berger. En 1951, l'achat d'un premier bateau ouvrait de nouvelles perspectives. Il devait fournir des renseignements complétant les informations rapportées des campagnes de *La Calypso*. La vocation à l'écologie marine de la station pouvait désormais s'étendre à tous les aspects de la vie dans les milieux océaniques, l'accent étant délibérément mis sur la structure et la dynamique des peuplements marins.

pour qu'un empire puisse survivre

- Où en est-on aujourd'hui ?

Aujourd'hui, l'ensemble que vous voulez bien appeler l'empire océanologique marseillais est solide-

ment amarré à deux ports d'attache : la vénérable station marine d'Endoume et la jeune UER des sciences de la mer et de l'environnement. Avec les douze groupes de recherche d'Endoume et les quatre laboratoires de Luminy, sont à notre disposition — c'est-à-dire à notre charge — 6 500 mètres carrés de plancher. On y recense une centaine de chercheurs de haut niveau (dont vingt-sept docteurs ès sciences et quelque quarante « doctorants ») ; à quoi il faut ajouter une soixantaine de techniciens, cadres, marins et ouvriers : une admirable équipe. Si les chiffres témoignent, précisons que la maison a produit quelques dizaines de thèses de doctorat d'Etat, une centaine de thèses de troisième cycle et qu'il sort d'ici chaque année plus de cent notes, communications, articles et mémoires.

● **Et à travers le vaste monde ?**

La double institution marseillaise dispose de trois annexes fixes : une antenne à La Rochelle, car il faut bien avoir un pied sur le littoral atlantique, une annexe à Tuléar sous le tropique du Capricorne, à Madagascar, et un petit laboratoire à Saint-Pierre de la Réunion — de quoi faire face à quelques-uns des multiples problèmes océanographiques que pose l'océan Indien. A cet ensemble cohérent, il convient d'ajouter l'équipe du **Projet Cabo Frio** : quatre « aquaculteurs » de chez nous sont attelés à un curieux projet de fertilisation marine d'une baie de la côte brésilienne au moyen de pompes d'eau profonde riche en sels minéraux. Ces quatre scientifiques français vivent loin du monde, dans un village de pêcheurs, soutenus par l'esprit d'entreprise des Brésiliens et par les premières réussites touchant huîtres, crevettes et poissons de la famille du loup.

● **La station marine d'Endoume, m'a-**

t-on dit, est une entité scientifique de premier rang, mais suite à l'effondrement des moyens de l'université, elle n'a plus d'existence administrative autonome...

C'est exact et il nous faut nous battre quotidiennement pour survivre. Le statut de laboratoire polyvalent associé au CNRS nous garantit des crédits de fonctionnement pour quatre ans. Une dotation annuelle de 250 000 F couvre une partie des dépenses d'entretien des navires, des frais de fonctionnement et de missions. Mais il y a tout le reste... Et pour que la station marine « garde la tête hors de l'eau », nous avons besoin de l'aide du CNEXO — l'efficace Centre national d'exploitation des océans. D'autre part, nous cherchons à passer des contrats de recherche avec d'autres administrations et des industries : l'Electricité de France, la direction de l'Equipement, le Port autonome de Marseille, les raffineries de pétrole, Péchiney et quelques autres comptent parmi nos « clients ». Mon problème est de « vendre de la recherche » avec bénéfice, de manière à assurer la survie des laboratoires dont l'activité ne peut encore déboucher sur des applications. Nous avons « en cave » des données que nous utilisons après mise à jour. Cette sorte de « banque des données » est particulièrement riche en ce qui concerne l'altération des peuplements marins. Il arrive que les impératifs de survie nous conduisent à donner priorité à la recherche dite « appliquée » sur la recherche dont l'activité est d'ordre plus fondamental.

● **Vous êtes, en somme, le PDG d'une grande affaire...**

Soyez certain que l'obligation d'assurer l'appoint de rentrées régulières est un souci qui m'exaspère et qui m'use. C'est le côté le plus noir de ce métier de bagnard !...

vocation et métier

Le bilan marseillais pourrait donner à croire que l'océanographie abonde en débouchés professionnels. L'annuaire publié par le CNRS en 1964 recensait 2 007 océanographes de tous niveaux et de toutes compétences. Ils sont sans doute plus de 3 000 aujourd'hui répartis entre Paris, la côte méditerranéenne et la Bretagne. Universitaires partagés entre la recherche et l'enseignement, officiers de marine avec ou sans uniforme, ingénieurs, médecins, informaticiens, techniciens, ils travaillent sur la commande d'une dizaine de ministères, collaborent dans le cadre d'actions concertées et de contrats de programmes avec une trentaine d'organisations nationales et internationales.

● **Mais qu'est-ce qu'une vocation d'océanographe ?**

C'est d'abord une vocation à la mobilité. Il faut incontestablement aller voir les choses sur place. Et, comme dans l'armée d'autrefois, une carrière se mesure au nombre des campagnes. Sans compter ma participation aux campagnes de **La Calypso**, j'ai dirigé des campagnes à Porto-Rico, à Madère, au Japon, aux Açores. Intéressé par les mers profondes, je totalise vingt-trois plongées à bord de deux bathyscaphes français : le **FNRS 3** et **L'Archimède**.

● **Tout cela suppose une grande adaptabilité ?**

L'adaptabilité de l'océanographe ne concerne pas seulement les lieux d'exploration. Elle s'étend aux techniques et aux méthodes de travail. Il s'agit de cette aptitude au changement que les Américains appellent la « versatility ».

- **Ajoutons-y les vertus de la pluridisciplinarité...**

Pour ne prendre que l'exemple du biologiste océanographe, la vérité est qu'il doit toucher à la géologie et à la sédimentologie, s'intéresser à la biochimie, mesurer les risques de la pollution...

- **Et pour ce qui concerne les étudiants ?**

Compte tenu du nombre limité des débouchés et dans l'intérêt bien compris des étudiants, nous avons le devoir de décourager les vocations romanesques. Le barrage a lieu au niveau du diplôme d'études approfondies d'océanographie. L'accès aux études préparatoires est conditionné, à Marseille, par la présentation d'un rapport manuscrit de motivation. L'équipe des enseignants s'en saisit et décide de lever ou non la barrière du *numerus clausus*.

- **Donc plus de vocations contrariées que de vocations satisfaites ?**

A vrai dire, les vocations se précisent souvent en cours de carrière, du moins si elles ne sont pas écrasées par le poids des hiérarchies professionnelles et si elles sont servies par ces accidents heureux qui composent ce qu'on appelle « la chance ». Et il n'est pas vrai qu'on a toujours la chance qu'on mérite. Tel qui est devenu un « fonctionnaire de la recherche » se serait pleinement épanoui si le hasard l'avait mieux servi.

un spécialiste du benthos

Administrateur surmené comme tous les grands patrons de ce temps-

ci, professeur qui a pris la parole aux quatre coins du monde, de la Patagonie aux Etats-Unis, du Mexique à l'URSS — où il fut l'invité de l'Académie des sciences — Jean-Marie Pérès tient à rester d'abord un chercheur. Depuis vingt ans, il est le chef de file des recherches sur le *benthos*, c'est-à-dire sur le peuplement marin, végétal et animal, du talus continental et de la plaine abyssale (3 000 à 6 000 m de fond) : une tâche multiple à laquelle est attelée aujourd'hui une importante équipe de ses élèves.

Dans cette Méditerranée qui, à bien des égards, est un véritable « modèle réduit » d'océan, le chercheur et ses équipiers précisent les facteurs de distribution du peuplement du benthos selon les étages, en prenant en considération la lumière, l'humectation, la température. Les hypothèses faites dans le cadre du « modèle » méditerranéen seront vérifiées par des recherches extra-méditerranéennes, notamment en Manche avec les océanographes de Roscoff, dans le proche Atlantique grâce à l'antenne de La Rochelle, au large des côtes du Portugal, dans la baie ibéro-marocaine, en océan Indien, au Brésil et jusqu'en Terre Adélie.

- **De telles vérifications permettent-elles des synthèses à l'échelle du globe ?**

Je m'applique à une interprétation des peuplements benthiques pour l'ensemble de l'océan mondial. Après vingt ans de travaux, je dispose non seulement d'un inventaire correct qui s'exprime dans des tableaux et dans des cartes bionomiques, mais d'éléments de prévision concernant la dynamique de l'évolution. Une telle prospective n'est pas gratuite. Elle revêt une importance majeure en un temps où s'élabore une politique d'aménagement du littoral et où s'organise la protection des milieux naturels.

- **Et par-delà l'utilité ?...**

J'ai conscience que les idées que je m'efforce de développer sur la dynamique des communautés benthiques ne sont encore qu'une ébauche. Derrière mes analyses dont je mesure le degré d'incertitude, se profilent plusieurs grands principes. Le nombre et la complexité des paramètres en jeu sont tels qu'ils sont particulièrement difficiles à dégager. Je n'exclus pas qu'ils le soient dans un proche avenir par des collègues américains. Il nous restera à les examiner et, le cas échéant, à les contester.

- **Ne peut-on distinguer en océanographie comme en médecine des « généralistes » et des « spécialistes » ?**

Les plongées en bathyscaphes sont des opérations coûteuses qui m'ont entraîné à prendre en compte la totalité des problèmes marins. Cette curiosité pour les problèmes d'ensemble explique mon travail de documentation. De moins en moins nombreux sont ceux qui s'astreignent à un effort de documentation de nature à permettre de larges synthèses. Je suis peut-être le seul en France — je veux dire le dernier — qui, dans le domaine de la biologie marine, consulte, résume et met en fiches tout ce qui paraît dans les 350 périodiques que je dépouille. J'y repère la nouveauté qui me permet d'actualiser mes synthèses.

la bataille contre la faim

L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) nous a récemment mis en garde. Nous savions déjà qu'en l'an 2000, six milliards d'hommes devront être nourris, vêtus, logés, équipés ; mais nous avons la

conviction que notre vieux continent resterait hors de portée de la disette. Il n'en est rien. Les experts se sont trompés. La vérité est que l'Europe va manquer de ressources énergétiques, de matières premières, de nourriture, d'eau et de main-d'œuvre. « Mourir de faim » est, pour les Européens pourvus et gaspilleurs que nous sommes, une expression qui traîne avec elle le relent de terreurs révolues. Nombreux sont ceux qui, dans cette bataille contre la faim, regardent vers la mer, cette grande pourvoyeuse. On se paye d'espérances avec la thalassoculture. Déjà on pratique le « fish-farming » et le « shrimp-farming ». On rêve de « ranchs sous-marins »...

● **Que peut-on attendre de ce que les océanographes appellent le « sixième continent » ?**

A la demande du CNEXO, nous travaillons à Endoume à des recherches qui devraient aboutir à des élevages rentables. Nous mettons au point, pour des poissons soustraits à la voracité des prédateurs, une diététique marine à base de « nutriments » industriels. De tels élevages pratiqués pour les muges, les bars ou loups permettent d'escompter des rendements qui sont respectivement de 5 tonnes et de 2 tonnes par hectare et par an dans des bassins à ciel ouvert installés en bordure des côtes méditerranéennes. A noter que de tels élevages ont un intérêt limité dans les pays de civilisation technique développée où la place disponible sur les rivages est le plus souvent affectée à des usages industriels ou à des activités liées à la civilisation des loisirs.

● **Et sur un plan plus général ?**

Considérer l'Océan mondial comme la panacée est de l'ordre des opinions irréalistes. Pour nous limiter au secteur nutritionnel, imaginons qu'en l'an 2000 on ait

doublé la production actuelle et qu'on prélève 120 millions de tonnes de poissons, cela ne suffira absolument pas à nourrir l'humanité. Bien sûr, au-delà de ce chiffre, reste disponible une énorme masse de matière vivante constituée par de petits poissons et par des crustacés minuscules. Qui se résignera à d'aussi modestes nourritures d'ailleurs peu accessibles à une capture rentable ? Est-ce faire de l'océanographie-fiction que d'imaginer le jour où la collecte des produits marins inférieurs exigeront chez l'homme une dépense d'énergie supérieure à celle que rapporterait la collecte ? Au-delà d'une certaine limite une telle pêche toucherait au domaine de l'absurde.

par-delà les frontières

L'océanographie est une science jeune. Il y a moins de vingt ans que, grâce aux initiatives du professeur Louis Fage, la France a pris sa place — une place honorable — dans le concert océanographique. Elle doit cette place aux institutions qui ont stimulé, par-dessus les frontières, un fructueux travail de groupe. En même temps qu'elle répond à une exigence pluridisciplinaire, l'océanographie a vocation internationale. Des organismes internationaux comme l'Unesco et la FAO posent des questions aux océanographes.

● **Quelle est la position des pays en voie de développement ?**

Ils demandent à être associés et prétendent partager le bénéfice de la recherche. Et si nous nous hasardons à faire le procès des pollutions marines dont ils sont responsables, ils ripostent par une argumentation qui peut se résumer comme suit : « Vous avez, depuis cent ans, « cochonné » les océans.

Et vos négligences s'inscrivaient dans une politique de profit. C'est à notre tour, même si nous vous gênons... » Et comme ils sont majoritaires...

● **Et en direction de l'URSS ?**

Avec l'URSS les choses allaient au mieux ; mais les accords que j'ai signés au nom du délégué général de la Recherche scientifique et technique le 3 janvier 1967 à Moscou n'ont pas encore donné tous leurs fruits. Il y a là-bas de très bonnes équipes. Ces gens-là ont des formes de pensée qui recourent les nôtres. Dans la perspective qui est la mienne, je considère que ce sont vraiment des Européens et que nous avons devant nous des perspectives de fructueuse collaboration.

● **Quant aux Américains ?**

On trouve chez eux un équipement sans équivalent, un grand nombre de chercheurs méthodiques et bien formés, mais aussi un certain nombre d'individualités exceptionnelles dont les contacts sont fort enrichissants.

● **Avant de prendre congé, me permettez-vous une question personnelle ? Avez-vous un violon d'Ingres ? Pratiquez-vous un hobby ? A quoi jouez-vous ?**

Ma candidature à l'Académie des sciences m'a fourni l'occasion d'une centaine de visites aux meilleurs scientifiques français. J'ai trouvé chez tous un accueil de haute courtoisie, chez beaucoup une pensée originale et vivante. Mais par ailleurs, ni violon d'Ingres, ni hobby. Ni bridge, ni musique, ni poésie, ni théâtre. Ma meilleure récréation en dernière analyse ? Pratiquer (à la hâte) l'art d'être grand-père... et tourner (avec soulagement) le dos à la mer...

Paul Juif

ZURFLUH 73 Bd RASPAIL
75006-PARIS

le spécialiste de la flûte à bec

Des prix pour la rentrée !

1. flûtes: DOLMETSCH 21f, INCAS 12f
AULOS 103 15f60, AULOS 205 16f80, et 105 18f50 - EN PLASTIQUE
MIGMA 20f, MOECK 121 42f - EN BOIS
KUNG 72f, AURA 50f, et bien d'autres!
ces instruments ont fait notre renommée en France.

2. percussions orff: Cymbales, tambourins et carillons, xylophones, métallophones, chromatiques et diatoniques.

NOUVEAU! des carillons en «kit»!

C'est plus amusant et c'est plus économique.
Carillon diatonique SGB luxe et SL standard

Et tout un choix d'ouvrages et d'instruments
Prix spéciaux aux membres de l'enseignement.

documentation sur demande

CES PRIX PEUVENT ETRE MODIFIES SANS PREAVIS



Pour être informé de tous les services que peut vous rendre le Palais de la Découverte, abonnez-vous à la

REVUE du PALAIS de la DECOUVERTE

Dans chaque numéro vous trouverez :

- des chroniques sur l'actualité scientifique,
- des rubriques sur les expositions, les expériences présentées dans les salles, l'activité des clubs de jeunes,
- le texte intégral d'une des conférences du samedi,
- des nouvelles des musées,
- des récréations scientifiques,
- le programme de toutes les activités du Palais de la Découverte.

Nom : Prénom :

Adresse :

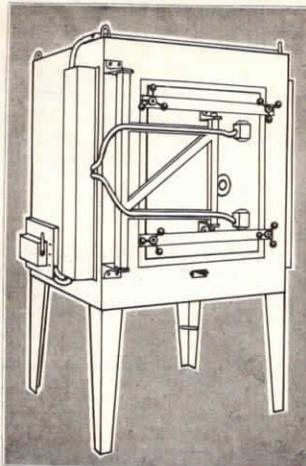
Montant de l'abonnement :

— simple (10 numéros par an) 30 F

— complet (1 ou 2 numéros spéciaux en sus) 35 F

Règlement par chèque bancaire ou postal (3 volets) à l'ordre de la « Revue du Palais de la Découverte », avenue F.-D.-Roosevelt, Paris-8^e.

ACTIVITÉS MANUELLES



TISSAGE

Métiers à tisser et accessoires

VANNERIE

Outillage et rotin

MENUISERIE

Matériel et outillage

SERIGRAPHIE

Matériel et matériaux

POTERIE

Outillage - matériaux
Fours à céramique

DOCUMENTATION GRATUITE

« COLLECTIVITES »

sur demande à :

MATIÈRE ET MAITRISE

12, rue de la Division-Leclerc
78460 - CHEVREUSE - Tél. 052-17-54

NOM

ADRESSE

Lucien Lautrec

Conseiller technique et pédagogique aux activités socio-éducatives
du Secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs

Le dessin gestuel

exercices pratiques

et notes sur les rapports du geste pictural au théâtre,
à la danse, à l'espace, à l'émotion, au style...

illustrés en 76 pages 24x31

(dont 11 planches amovibles)

par les résultats de recherches personnelles et
collectives de peintres et d'amateurs.

envoi postal contre 50 f

chèque bancaire ou c.c.p. (7135-19 Paris) à :

Académie Populaire d'Arts Plastiques

(Association selon la loi de 1901)

10 rue Tournefort, 75005 Paris

Notice sur demande

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

location (offres)

- Cannes, 3-4 p. meub. nf, terr., jard., oct. à mai, 1 ms 900 F, 2 ms 1700 F. Tél. Chassaing 551-01-13 ou écr. P.A. n° 104.
- 66, 8 km Perpignan, t. b. villa F4, jard., 2 km mer, à l'an., Pâques, juin, août, sept. Ecr. P.A. n° 105.
- Savoie 1700 m, sports hiv., repos, pays simple, soleil et climat except., studio tt conf. Ecr. Lutzler, 48 Brosselette, 93320 Pavillons.

location (demandes)

- 37 - Tours, urg., cple prof. ch. 3 p. r. de jard. ou balcon. Ecr. Dardenne, 92290 Châtenay-Malabry, tél. 350-39-17.

hôtels - pensions

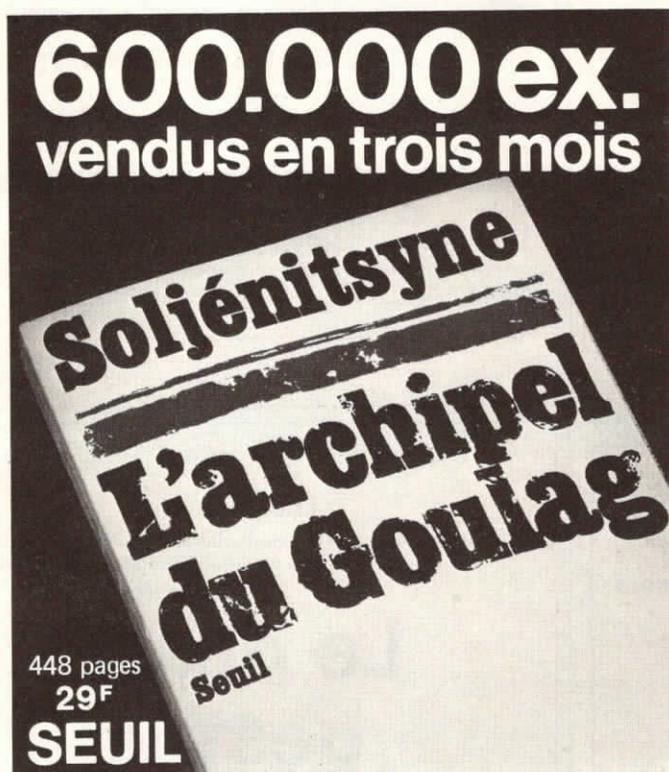
- Hôtel DE LA POSTE, 74 - Lullin, parc, promenades, 17 km Thonon, 42-46 F net.

ventes et achats

- Vds 94 - Fontenay-s-Bois, coquet F2 libre, sanit., chauff. cent. gaz nfs, 3 bus, RER, quart. comm. 2 lib. serv. Ecr. P.A. n° 106.

correspondance scolaire

- Ec. mx 2 cl. CP CE1, CE2 CM ch. corresp. Tarn ou Aveyron. Ecr. Ec. La Fouillade, 12270 Najac.
- Cl. rur. SE (10), CP (6), CE 1 (5) ch. corresp. Ecr. Ec. Saint-Tugdual, 56540 Le Croisty.
- Ec. mont. mx ch. corresp. pr CE 1 23 él. ttes rég., CE 2 CM 1 11 + 15 él. mer ou prox. Ecr. Reynaud, Ec. 26190 Saint-Jean-en-Royans.
- CP rur. ch. corresp. CP bord mer, Calvados, Manche. Ecr. Ec. mx Longvillers, 14310 Villers-Bocage.
- CM 2 12 g., 12 f. ch. corresp. Ecr. Ec. C. Jardins B, 54, rue K.-Marx, 94500 Champigny.
- Cl. unique 2 SE, 4 CP, 4 CE, 14 CM ch. corresp. rég. hte mont. ou Midi. Ecr. Ec. Laviéville, 80300 Albert.
- Ec. mx CM 2 (21) ch. corresp. Côte d'Azur ou Paris. Ecr. M. Gallet, dr éc. Brassilly, 74330 La Balme-de-Sillingy.
- Cl. rur. mx CP (7), CE 1 (8) ch. corresp. Ecr. dce éc. 22540 Tréglamus.
- CM 1 24 g. ch. corresp. rég. indiv. Ecr. Ec. g. 70800 Saint-Loup-s/Sémouse.
- Cl. rur. mx 8 CM, 12 CE ch. corresp. Ecr. Ec. Censerey, 21430 Liernais.
- Cl. rur. mx CE 1, CM 2 ch. corresp. Ecr. Ec. f. Le Pin, 77490 Chelles-les-Coudreaux.
- Cl. 20 CE 1, CE 2 et cl. 19 CM 1, CM 2 ch. corresp. Ecr. M. Ariès, 32490 Monferran-Savès.
- Cl. mx CM 2 22 él. ch. corresp. dép. 16, 17, 40, 64, 65, 24, 31, 32. Ecr. dr éc. Jean-Jaurès, 33110 Le Bouscat.
- Mise en relation de classes ttes régions. CONTACTS, 27, r. James-Cane, 37000 Tours.



divers

- Rech. retraités (ées) pr diffusion mat. pédagog. ds écoles. Ecr. Ed. Guénot, 95, r. d'Aguesseau, 92100 Boulogne.
- Part. vd parchemins, lettres anc. authent. signés de rois. Ecr. P.A. n° 107.
- Vos Bordeaux en direct de la propriété, crus sélectionnés av. px dégressifs p/quantité. Ecr. Les Vignobles de Bordeaux, 33210 Langon, corresp. demandés.
- Mariez-vous bien par L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, rue de Turbigo, Paris-3°. Tél. : 272-35-02.



L'ÉOLIENNE

La cinémathèque la plus importante
et tous les disques et cassettes
au service des enseignants.

70 Bd St-Germain Paris 5^e - tél. 633 83 20

OU RANGER LIVRES, DISQUES ?

Réalisez vous-même votre bibliothèque-vitrine et tous rangements, grâce à PRATI-KIT système d'éléments de meubles, vendus en KIT, 3 hauteurs, 2 profondeurs, 4 essences de bois. Documentation gratuite : EXPO-VENTE, 10, rue Delaage, 49000 Angers.

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe;
- aux Chefs d'établissements de résoudre rapidement et objectivement les problèmes de répartition, d'affectation, de passage dans la classe supérieure, de constitution de classes homogènes;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973

CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973

CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

6^e-5^e Français - Mathématiques modernes

5^e-4^e Français - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

3^e - 2^e Français - Mathématiques

- Tous les tests d'acquisitions scolaires peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
- Ils explorent dans l'ensemble des programmes les connaissances de base indispensables pour suivre avec fruit la classe suivante.
- Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
- Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
- La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
- Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE

Visites conférences organisées pour
des groupes d'élèves des enseignements
primaire et secondaire

Principaux Musées nationaux de Paris
et de la Région parisienne :

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales
de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au Bureau d'Action culturelle - Tél. : 260-39-26, poste 312. Droit de conférence : 40 F pour un groupe de trente élèves, **gratuité, dans la mesure du possible**, pour les collèges d'enseignement général et collèges d'enseignement secondaire de Paris et de tous les départements de la région parisienne. Chaque groupe doit être accompagné d'un responsable pour quinze élèves. **Des cycles de cinq conférences sont également organisés à l'intention des élèves s'inscrivant individuellement.**

PLANNING

JIPÉVÉ

CHEFS D'ETABLISSEMENTS, CENSEURS, SURVEILLANTS GENERAUX

Ce Planning étudié et conçu d'après les conseils de plusieurs membres de l'Education nationale apporte une méthode nouvelle pour la mise en place de l'emploi du temps.

IL VOUS PERMET :

- Une lecture aisée par l'utilisation des couleurs
- Une mise à jour rapide ;

et résout d'une façon logique le problème du dédoublement des Classes du Tableau des Professeurs ainsi que celui des Locaux.

Tous renseignements sur demande à :

JIPÉVÉ sarl

Résidence Paradis - Impasse des Capucines
34-MONTPELLIER Tél. 92-08-83

J. Gasc-Toulouse

classiques GARNIER

Vient de paraître

STENDHAL

La Chartreuse
de Parme

Edition Adam 23,75 F

BALZAC

Le Cousin Pons

Edition Meininger 32 F

Les critiques de notre temps et...

Vient de paraître

BRETON

Les écrivains
contemporains
jugés par
la critique

17 titres parus
Chaque vol. 11,40 F

GARNIER

19, RUE DES PLANTES 75014 PARIS